



الجمعية المغربية للتضامن والتنمية
Association Marocaine de Solidarité et de Développement

RAPPORT ANNUEL

2020

SOMMAIRE

Edito – Perspectives	3
Notre association	4
Nos interventions	4
Nos instances	5
Nos ressources humaines	6
Notre gouvernance	7
Nos programmes et projets	9
Nos interventions en lien avec le DAS 1 « Société Civile et processus démocratique »	10
• Promotion du cadre juridique :	
○ Réunions du Comité Scientifique	12
○ Rencontres nationales	13
○ Initiatives nationales de plaidoyer	16
• Renforcement de la participation des OSC :	17
○ Ateliers de formation	17
○ Coaching et appui	18
○ Appui à la participation des OSC	19
○ Insertion dans le développement local et national	25
Nos interventions en lien avec le DAS 2 « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive »	26
• Lutte contre la Tuberculose :	29
○ Sensibilisation et éducation	29
○ Relance des malades en abandon de traitement	30
○ Sensibilisation au dépistage de la Tuberculose	31
• Lutte contre le VIH/SIDA :	
○ Sensibilisation et prévention formelle et informelle	32
○ Distribution des moyens de prévention	33
○ Compagnes de dépistage fixe et mobile	34
• Renforcement communautaire :	35
○ Formation des associations partenaires	35
○ Coaching et suivi des associations partenaires	37
○ Formation de la population cible	38
○ Accompagnement de la population cible	39
• Prévention contre la Covid 19 :	40
○ Renforcement de la protection de la population cible	41
○ Renforcement des capacités organisationnelles	42
○ Renforcement de la réponse nationale	43
Rapport Financier et avis du Commissaire aux comptes de l'exercice	44
Conclusion	56
Annexes	
Liste des abréviations	57
Organigramme	58

ÉDITO – PERSPECTIVES

2020, une année hors du commun : la pandémie du Covid 19 a bouleversé le monde. Les associations, particulièrement celles qui soutiennent les populations les plus en difficulté, ont été durablement secouées. Cette crise a touché l'association en plein cœur !

- ⇒ Annulation d'évènements menés en direction des populations cibles ;
- ⇒ Annulation en grand nombre des évènements au niveaux national et local.
- ⇒ Annulation d'actions et d'activités en direction du grand public réalisées par les partenaires,

C'est ainsi que l'accompagnement a dû être adapté aux strictes contraintes sanitaires. Les différents confinements ont bouleversé nos activités et donc amené nos équipes, salariées et bénévoles, à réorganiser progressivement et profondément leurs activités, en utilisant aussi toute la palette des outils de communication. Chaque fois que cela était possible, des permanences à distance, par téléphone ou internet, ont été mises en place. Dans les cas les plus complexes, les plus urgents, des rendez-vous physiques ont été organisés avec toutes les protections nécessaires.

Mais une fois de plus, AMSED a pu compter sur l'engagement de ses donateurs, de ses partenaires et de ses équipes pour continuer à remplir sa mission. Je salue tout particulièrement le dévouement des salarié(e)s et des bénévoles, leur capacité à s'adapter, à innover et à continuer à répondre sans relâche aux demandes, de fait plus nombreuses tout au long de cette année en raison du contexte inédit de crise sanitaire. Que toutes et tous soient ici chaleureusement remercié(e)s.

L'année 2021 a déjà commencé à l'heure où j'écris ces quelques lignes, et malgré les restrictions qui régissent encore notre quotidien, nous ne perdons pas espoir de pouvoir nous retrouver dans de meilleures conditions pour cette nouvelle année ! L'envie et l'enthousiasme que nous portons à nos projets n'ont pas été entachés par la COVID 19 et nous sommes déterminés à vous proposer en cette année 2021 ce que nous n'avons pas pu mener à bien durant cette année. Que cette nouvelle année nous apporte de nouvelles opportunités de nous retrouver ensemble, de nous épanouir et d'agir !

Pour conclure, je formulerai plusieurs souhaits pour les années à venir.

1. Voir la situation sanitaire évoluer suffisamment positivement pour l'amélioration des conditions de travail ;
2. Poursuivre notre action solidaire commune et la renforcer ;
3. Pouvoir, le plus rapidement possible retrouver cet élément qui fait partie de l'ADN d'AMSED: cette convivialité dont nous sommes privés depuis plus d'un an et qui rythme habituellement toute notre activité.

L'engagement d'AMSED doit continuer, nous devons poursuivre nos efforts et réaliser nos objectifs pour arriver à être plus forts tout en faisant face à ce Coronavirus. Notre force, nos convictions, notre persévérance, notre motivation nous permettront de continuer d'avancer. Vivement le retour à la vie normale, qu'elle soit associative ou non. En espérant qu'une amélioration se fasse sentir rapidement. Continuons notre combat !

Merci encore à vous toutes et tous.

EMBARK MOGHLI, Président du CA

NOTRE ASSOCIATION

NOTRE MISSION

Apporter le soutien nécessaire aux personnes vulnérables et aux communautés fragilisées afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie et réaliser le bien-être.

NOTRE VISION

Consolider sa position d'acteur de développement fort, stable, financièrement viable, solidement implanté au Maroc, reconnu au niveau international et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Après la revue de son Plan Stratégique en 2019, AMSED a adopté une stratégie qui se base sur trois domaines d'intervention :

1. Société civile et processus démocratiques ;
2. Santé, VIH, TB et SSR ;
3. Education, vie scolaire et compétences de la vie.

NOS INTERVENTIONS

Pour l'année 2020, AMSED a mené des interventions dans le domaine de la Société civile et processus démocratiques, la Santé, VIH, TB et RSS.

QUELQUES CHIFFRES

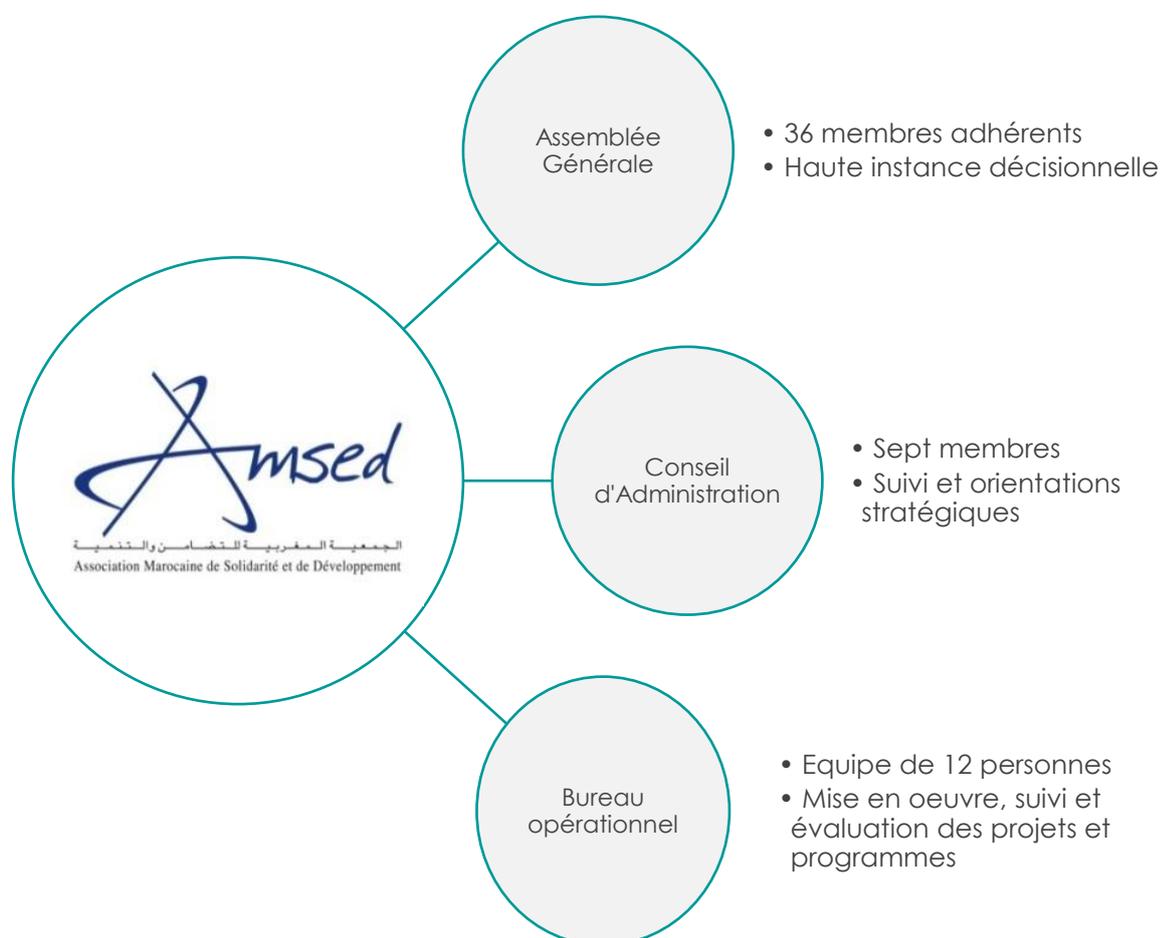
Programmes et projets

2 programmes dans le domaine Société civile et processus démocratiques.

4 programmes et projets dans le domaine de la santé

Plus de 130 partenaires de mises en œuvre

NOS INSTANCES



NOS RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines ayant servi AMSED en 2020 se composent de neuf (6) personnes à titre de membres du Conseil d'Administration, de seize (12) collaborateurs du Bureau Opérationnel et de 36 membres bénévoles mobilisables en cas de besoin. Le tableau ci-dessous présente les membres du CA et du BO ainsi que leurs responsabilités (voir organigramme en page 57).

Membres du Conseil d'Administration	Membres du Bureau Opérationnel
Embark MOGHLI Président	Issam OUCHEN Directeur par intérim
Fatema MOSSDAQ Vice-président	Hajar CHEIKHI Coordinatrice des programmes Santé
Zohra Lakriyach Trésorière	Karima BENJELLOUN TOUIMI – Coordinatrice de programmes RC OSC
Paulette BITTON Vice-trésorière	Imane KHIYATI Chargée de programme
Hamid BENCHRIFA Conseiller	Khadija TAHRI Chargée de Programme
Fatima CHAHID Conseillère	Karima BACHA Chargée financière
	Khadija HAKIM Chargée administrative
	Mehdi BOUJEBHA Gestionnaire de subventions
	Hasnae CHACHOUI Assistante administrative
	Rachid RHARRHAR Chauffeur
	Aicha EL HARTI Agent d'appui
	Hassan DAOUDI Agent d'appui

NOTRE GOUVERNANCE

ASSEMBLEE GENERALE

L'Association est gouvernée par une assemblée générale constituée de 36 membres actifs et membres fondateurs.

Les membres se réunissent une fois par an et élisent un conseil d'administration tous les 3 ans. Lors des réunions ordinaires de l'AG, les membres :

1. Délibèrent sur les livrables du Conseil d'Administration qui leur soumet les comptes annuels audités par un expert-comptable, le rapport d'activités, les orientations stratégiques et les budgets prévisionnels ;
2. Fixent le montant des cotisations et autres contributions statutaires ;
3. Examinent, modifient, adoptent ou rejettent les propositions de modification du Règlement Intérieur et autres supports normatifs des structures internes de l'association proposés par le C.A. ;
4. Valident les nouvelles adhésions à l'association et se prononcent sur toute éventuelle exclusion d'un adhérent ;
5. Entérinent l'union avec d'autres associations ou dynamiques poursuivant les mêmes objectifs.

Réunie en session extraordinaire, l'AG peut délibérer et décider sur :

- I. La modification des statuts ;
- II. La dissolution de l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (C.A) est composé de six membres au moins et de douze membres au plus, élus pour un mandat de trois ans. Les membres du CA exercent leurs fonctions de façon bénévole.

Le C.A dispose de tous les pouvoirs nécessaires à la bonne marche de l'association. Il est notamment chargé de :

1. Désigner le Directeur de l'association et de superviser ses activités ;
2. Soumettre annuellement le rapport d'activité, le rapport financier, le plan d'action, le budget prévisionnel, le plan stratégique à l'Assemblée Générale ;
3. Proposer les nouvelles adhésions à l'association ;
4. Etudier & approuver les programmes d'action périodiques de l'Association ;
5. Prendre les mesures nécessaires pour mobiliser les ressources et trouver des financements et de nouveaux programmes ;
6. Assurer un suivi régulier des finances et de l'état d'avancement des activités de l'association ;
7. Assurer le respect des dispositions légales et des engagements contractuels de l'association ;
8. Evaluer régulièrement les activités de l'Association et procéder aux audits nécessaires à cet effet ;
9. Evaluer, examiner et assurer le suivi et la gestion des risques de toute nature que peut encourir l'association.

DIRECTEUR

Le directeur de l'Association est désigné(e) par le Conseil d'Administration. Cette désignation est soumise à la ratification de l'Assemblée générale.

Il/ elle prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il/Elle est l'unique responsable de l'organe opérationnel de l'Association. Il/Elle exerce les attributions qui lui sont attribuées par délégation.

Le Directeur ordonne et engage les dépenses. Il/ Elle constate les ressources de l'Association sur toutes leurs formes et les prend en charge au titre de l'exercice correspondant. Il/Elle décide de la meilleure gestion des fonds disponibles dans l'intérêt de l'Association et conformément aux directives du C.A, aux procédures de

l'association et aux engagements pris avec les partenaires financiers.

A la clôture de chaque exercice comptable, le Directeur établit un inventaire et un compte d'exploitation (compte de résultat) de l'Association.

Le Directeur établit, en outre pour le présenter au CA, un inventaire annuel, un rapport financier sur l'exercice écoulé et les rapports spécifiques éventuels sur les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Il/ Elle propose, supervise et évalue le personnel de l'Association et fixe son traitement selon les politiques et procédures de l'association.

NOS PROGRAMMES ET PROJETS

Intitulé du programme/projet	Budget total	Date début	Date fin
<i>Renforcement des capacités des OSCs : pour une meilleure participation civique au processus d'élaboration des politiques publiques et la mobilisation citoyenne</i>	US\$ 746 475	01/09/ 2017	31/03/2021
<i>Insertion des PSH dans le développement local et national à travers les AGR</i>	2 205 889 MAD	01/02/2020	31/01/ 2023
<i>Appui à la réduction de la mortalité due à la tuberculose d'ici 2020</i>	€ 369 207	01/01/2018	31/12/ 2020
<i>Accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030</i>	€ 547 488	01/01/2018	31/12/ 2020
<i>Opération de renforcement des capacités des animateurs et animatrices en matière de prévention sexuelle et reproductive (FASP, Sidaction 2018)</i>	175200 MAD	01/08/2019	30/07/2021

NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS1 « SOCIÉTÉ CIVILE ET PROCESSUS DÉMOCRATIQUE »



Promotion du cadre juridique

Notre objectif :

Contribuer à la promotion du cadre juridique pour un tissu associatif acteur de changement.

Nos actions :

- Réunions du comité scientifique

Avec nos partenaires, nous organisons des réunions de suivi périodiques pour définir les priorités, assurer le suivi et fixer le calendrier des prochaines actions.

- Rencontres nationales de concertation

Les rencontres sont organisées dans le cadre du processus de consultation avec les associations de la société civile, et dans le but de formuler des propositions pratiques de plaidoyer pour la réforme du système juridique des associations.

- Initiatives de plaidoyer nationales

Pour la quatrième année successive, la coalition MIRLA a continué son plaidoyer pour la réforme des aspects financiers et fiscaux des associations dans le projet de loi des finances 2021.



Renforcement de la participation des OSC

Notre objectif :

Contribuer au renforcement de la participation des OSC dans la gouvernance territoriale et dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Politiques Publiques.

Nos actions :

- Formation des associations partenaires

En s'appuyant sur le diagnostic organisationnel mené, des formations sont organisées au profit des associations partenaires afin d'améliorer leurs compétences.

- Coaching et appui des associations partenaires

Dans le cadre du plan de renforcement de capacités, le processus de renforcement des capacités est lancé en vue d'élaborer un plan de visites de coaching selon les besoins et les priorités identifiées chez chaque association.

- Appui à la participation des OSC dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques

Nous appuyons nos partenaires dans l'organisation de leurs activités visant à promouvoir leur participation active dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

- Insertion dans le développement local et national

Des visites de diagnostic sont menées auprès des Centres d'Orientation et d'Accueil des Personnes en Situation de Handicap (COAPH), afin d'identifier les domaines d'appui et les thèmes de formations à organiser au profit des agents afin d'améliorer leurs compétences.

NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS « SOCIETE CIVILE ET PROCESSUS DEMOCRATIQUE »

Partenaires techniques et financiers :

Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID)

Centre International pour les lois à but non lucratif (ICNL)

Ministère de Solidarité de Développement Social, de l'Égalité et de la Famille (MSDSEF)

Entraide Nationale (EN).

Partenaires de mise en œuvre :

Association TAMKINE – Kenitra

Réseau Don Associatif (REDAK) - Khémisset

Association Mouvement TWIZA - Khémisset

Association ALBADAIL Pour l'Education et le Développement Social - Tiflet

Association Carrefour des Initiatives (ACI) – Casablanca

Association Chantiers des Jeunes (ACJ) – Section Benslimane

Réseau des Associations de Mohammedia (RAM) - Mohammedia

Réseau des Associations Non Gouvernementales (RANG) - Sidi Bennour

06 réunions du comité scientifique

de la coalition MIRLA organisées

01 appel au gouvernement marocain

envoyé par la coalition MIRLA

Plus de 280 associations

signataires de l'appel envoyé au gouvernement

Réunions du comité scientifique

Avec l'appui de la boîte à consultation TALMS, des réunions de la Commission Scientifique de la coalition MIRLA, ont été organisées pour discuter les priorités de cette période de confinement et de crise de la pandémie du Covid-19, le calendrier des activités de renforcement des capacités des ISO, ainsi que les prochaines étapes planifiées dans le cadre de la campagne de plaidoyer 2020 sur la réforme des aspects financiers et fiscaux des associations dans le projet de la loi des finances 2021.

Dans ce contexte, AMSED au nom de la coalition MIRLA, a envoyé un appel au gouvernement marocain pour une inclusion réelle de la société civile dans la prise de décisions, lui permettant de jouer des rôles plus efficaces durant et après les crises ; et aux associations pour plus de mobilisation afin de contrer la pandémie « COVID-19 » et ses séquelles en renforçant le sentiment collectif profond de solidarité et de détermination pour la victoire.

Cet appel, signé par plus de 280 associations représentant les différentes régions du Maroc, constate et dénonce la non implication des associations à la gestion de cette crise. A cet effet, le mouvement appelle le gouvernement à accélérer le développement d'un partenariat plus efficient avec la société civile, et à mettre en valeur ses rôles vitaux vu que la crise actuelle a clairement montré que si le rôle des associations est essentiel dans les conditions normales du pays, il est plus important dans des circonstances exceptionnelles.

Il souligne aussi le besoin urgent de bénéficier des diverses capacités de la société et de ses énergies et d'en tirer profit, notamment face au devoir de réaliser l'immunité de la société dans son ensemble.



TÉMOIGNAGE

Mr Ahmed EL JAZOULI – membre du comité et expert en politiques publiques et gouvernance

« "MIRLA a posé la question de réforme du cadre juridique des associations sur l'agenda politique. Cette coalition a mobilisé plus d'un millier d'associations et plusieurs acteurs politiques dont le parlement pour la cause associative. Grâce à elle, les associations ont réussi à faire passer des amendements en faveur des associations dans les lois de finances de 2019 et 2020." »

Promotion du cadre juridique – Rencontres nationales

40 participants

représentant des associations
nationales

**Recommandations
d'ordre juridique et
fiscal**

proposées en vue d'amélioration
des mémorandums

Rencontre nationale « Le Plaidoyer pour un système juridique des associations : évaluer les résultats et tracer les grandes lignes de la prochaine étape »

Dans le cadre du processus de consultation avec les associations de la société civile, et dans le but de formuler des propositions pratiques de plaidoyer pour la réforme du système juridique des associations, une rencontre nationale a été organisée en partenariat avec l'ICNL et avait comme objectifs de :

- Évaluer le processus de plaidoyer entamé par le Mouvement MIRLA jusqu'à nos jours ;
- Enrichir les propositions formulées pour l'amélioration de la stratégie de plaidoyer
- Améliorer et actualiser la version finale des mémorandums

En réponse aux problématiques de la rencontre et la spécificité de sa thématique, cette rencontre a focalisé sur cinq axes :

- La loi des associations du « Dahir 1958 » ;
- Le projet de loi 18.18 relatif à l'organisation des appels à la générosité publique et la distribution d'aides à des fins caritatives ;
- Les consultations publiques ;
- Les aspects financiers et fiscaux de l'action associative dans la loi des finances ;
- Le projet de loi 18.06 visant l'intégration du volontariat contractuel dans les politiques publiques.

Ces axes ont été discutés et développés lors des travaux de groupes et débattus dans une séance ouverte en plénière, lors de laquelle plusieurs problématiques ont été évoquées et ont abouti à des propositions et des recommandations d'ordre juridique et fiscal en vue d'améliorer les cinq mémorandums.



Rencontre virtuelle : quel rôle de la société civile durant et après la pandémie COVID-19

Organisée le 06 mai 2020, la rencontre a connu la participation des parlementaires et des décideurs de haut niveau, des représentants des associations au niveau national. Le débat a mis l'accent sur les points suivants :

- L'inclusion des organisations de la société civile dans la lutte contre la pandémie est incontournable, elles font un travail de proximité avec les personnes en situation de vulnérabilité.

- La prise en considération des remarques des OSC's pour une valeur ajoutée dans les processus de prise de décision, ce qui rend les politiques plus adaptées aux besoins pratiques et aux intérêts stratégiques des citoyens et citoyennes.

- La nécessité d'attribuer des pouvoirs clairs aux collectivités territoriales reflétant les nouvelles conditions sociales résultantes de cette crise ou de futures épidémies ou catastrophes naturelles.

- L'importance de veiller à ce que les fonctionnaires locaux disposent des ressources nécessaires pour accroître les investissements publics, en particulier dans les régions rurales.

1100 participants

ont visionné en direct la conférence

01 appel au gouvernement marocain

envoyé par la coalition MIRLA

Plus de 280 associations

signataires de l'appel envoyé au gouvernement



Rencontre nationale sur « La réforme est une urgence pour un système juridique réactif face aux défis du développement démocratique »

Organisée le 23 décembre 2020, cette rencontre avait comme objectif d'évaluer le processus de plaidoyer entrepris par le mouvement MIRLA en vue d'améliorer l'environnement juridique et fiscal des OSC et d'institutionnaliser la participation des Organisations de la Société Civile dans le cycle d'élaboration des budgets aux niveaux national, régional et local. Les discussions ont mis l'accent sur l'état actuel des actions de plaidoyer menées par les OSC.

La rencontre s'est terminée par la signature d'un « **Appel à une réforme urgente du système juridique des associations** » par les participants qui déclarait « la nécessité d'accélérer la réforme du système de fonctionnement des associations ». Affirmant que le retard dans l'institutionnalisation du rôle de la société civile conformément à la Constitution de 2011 « coûte à la société au quotidien un lourd tribut et des opportunités perdues d'investir les capacités de la société dans le développement, la démocratie et la promotion des droits de l'homme ».

Le document appelle la société civile et les acteurs à « redoubler d'efforts » pour réaliser : la réforme de la loi sur les associations, de la loi sur le volontariat contractuel et l'adoption d'une loi sur la charité publique « pour garantir que les associations peuvent collecter des contributions volontaires librement et de manière responsable », « l'établissement d'un régime fiscal pour les associations adapté à leur nature à but non lucratif », « une consultation publique forte et efficace » et « une réforme des règlements des collectivités territoriales afin de garantir le droit des associations de travailler avec toutes les collectivités territoriales sur la base d'une concurrence ouverte et transparente entre toutes les associations. Le document appelle les OSC à participer à la préparation du projet de budget « afin qu'elles puissent soumettre leurs propositions aux différents secteurs du gouvernement en temps opportun ».

450 participants

ont visionné en direct la conférence

01 appel au gouvernement marocain

envoyé par la coalition MIRLA

230

signataires de l'appel envoyé au gouvernement



2 mémorandums

soumis aux deux chambres du parlement

7 demandes de modification

de certains articles du projet de loi 65.20 pour l'exercice 2021

3 demandes de complétion

de certains articles du projet de loi 65.20 pour l'exercice 2021

3 propositions sur 7 acceptés

suite à la campagne de plaidoyer

Plaidoyer pour la réforme de la loi des finances 2021

En Novembre 2020 pour la quatrième année successive, la coalition MIRLA a continué son plaidoyer pour la réforme des aspects financiers et fiscaux des associations dans le projet de la loi des finances 2021.

Les deux nouveaux mémorandums de 2020 ont pris en considération la nature du projet de la loi des finances et l'impact de la crise sanitaire de la pandémie covid -19 sur l'économie Marocaine.

Les amendements proposés comprenaient trois axes principaux au sein desquels figurent 7 demandes de modification et de complétion de 3 articles du projet de loi 65.20 pour l'exercice 2021, à savoir l'article 3 relatif aux modifications du Code des douanes et impôts indirects, et l'article 6 qui traite des articles modificatifs du code général des impôts, et de l'article 267 de la troisième section qui est consacrée à la contribution sociale de solidarité.

Les axes principaux de ces revendications sont les suivants :

1- Exonérer les associations des droits de douane et autres frais imposés sur les importations des matériels et produits nécessaires à leurs activités, ainsi que les dons et aides qu'elles reçoivent de l'étranger ;

2- Réduire la charge fiscale des associations et assurer l'égalité entre toutes les associations pour bénéficier des exonérations prévues par le code des impôts ;

3- Exclure les associations de la contribution sociale de solidarité sur les revenus.

La coalition MIRLA a considéré les amendements proposés une priorité, qui, s'ils sont approuvés par le législateur, permettraient de réaliser des progrès tangibles pour améliorer l'environnement juridique des associations et faciliter l'exercice de leurs fonctions.



Renforcement de la participation des OSC - Ateliers de formation

Formation « Le partenariat et la stratégie de communication »

Sur la base des résultats du Diagnostic Organisationnel mené auprès des associations partenaires dans le cadre du programme, une dernière formation avec le thème : «le partenariat et la stratégie de communication » a été organisée le 4 et 5 décembre 2020.

Cette formation avait comme objectif de renforcer les capacités techniques des associations dans le but de développer leur stratégie de partenariat et de communication, ciblant une plus grande diversité de ressources en particulier les ressources publiques et privées à l'échelle locale, régionale ou nationale, en utilisant des techniques novatrices afin d'améliorer l'image de marque des associations dans le domaine de développement.

Elle a mis l'accent sur les points suivants :

- Le développement des partenariats : les outils et les méthodes de développement d'une stratégie de partenariat et de communication, avec une démarche pratique qui leur permettra de concevoir une stratégie complète et structurée en harmonie avec la stratégie de l'association ;

- L'élaboration d'un plan de communication : Les 8 usages du plan de communication, et l'analyse SOAR (Forces, Opportunités, Aspirations et Résultats) ;

- La conception et la mise en place d'une stratégie de communication associative : Les étapes et les éléments clés de la stratégie de communication, modèle d'un plan de communication, et enfin l'évaluation du plan de communication et la présentation des résultats.

1^e formation

menée au profit des associations
partenaires

18 participants

répartis entre 14 hommes et 04
femmes

16 associations

représentées lors de la
formation



TÉMOIGNAGE

Brahim HANIN - ACJ - BENSLIMAN

« Cette formation nous a permis de développer une stratégie et une vision claire de partenariat et de communication pour mobiliser plus de ressources, et se rapprocher du secteur privé dans un contexte de réduction des fonds publics »

Renforcement de la participation des OSC - Coaching et appui

Les visites de Coaching

Dans le cadre du plan de renforcement des capacités des OSC, le deuxième processus de ce renforcement a été lancé en concertation avec les associations concernées, en vue d'élaborer un plan de visites de coaching selon les besoins et les priorités identifiées chez chaque association.

Dans ce cadre, **une 1^{ère} visite** de coaching a eu lieu chez l'Association Amal el Mansour pour la Solidarité et le Développement à Rabat les 12 et 13 mars 2020 sur le thème : « La gouvernance et la planification stratégique de l'association ».

L'objectif assigné à cette visite est de renforcer les capacités de l'Association à ce sujet en utilisant l'approche de l'apprentissage par action.

La visite de coaching sera suivie par d'autres pour accompagner l'association à finaliser ce travail et pour subvenir à un autre besoin exprimé par les membres présents qui est celui d'élaborer un manuel de procédures propre à l'association.

La 2^{ème} visite de coaching organisée par l'association ALBADAIL pour l'Éducation et le Développement Social à Tiflet en faveur de l'Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse à Salé (AMEJ section salé).

Cette visite avait comme objectif de découvrir l'expérience du tissu associatif au niveau de la ville de Salé en matière de plaider pour la mise en place des mécanismes de la démocratie participative et la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques de la ville, et en même temps, assurer la participation de la société civile et des citoyens et citoyennes dans la prise de décision au niveau local.

2 visites de coaching et d'appui

au profit des associations partenaires

23 participants

répartis entre les différentes associations participantes

03 associations

coachées et appuyées autour de différentes thématiques



Renforcement de la participation des OSC - Appui à la participation des OSC

Association TAMKINE à Kénitra – Initiative « **Pour un financement public des associations productif et transparent** »

Rencontre de concertation

Organisée avec 20 associations participantes à l'initiative de plaider au niveau de la province de Kénitra, cette rencontre était une occasion pour :

- Déterminer les grands axes du mémorandum et ses enjeux ;
- Déterminer les thématiques des pétitions ;
- Identifier les collectivités territoriales ciblées par l'initiative de plaider ;
- Identifier les associations porteuses des pétitions qui vont être élaborées.

À la fin de cette rencontre, les participant-E-s ont pu identifier trois collectivités territoriales qui seront ciblées par la campagne de plaider et qui sont : la commune de Kénitra, la commune de Sidi Taybi et la commune de Ben Manssour. La date du 11 janvier 2020 a été aussi fixée comme rendez-vous pour la rédaction des pétitions.

Un atelier interactif pour développer les contenus des pétitions et le mémorandum

L'atelier a connu la participation de 16 associations impliquées dans cette dynamique de plaider dédié aux associations de la province de Kénitra. Les travaux de cet atelier ont focalisé sur la rédaction de trois pétitions et un mémorandum selon les axes suivants :

- Le plan et la méthodologie du mémorandum ;
- Le Préambule du mémorandum, ses fondements juridiques et ses arguments ;
- Les revendications et les recommandations à présenter pour un accès équitable et transparent des associations au financement public.

Ces trois pétitions ainsi que le mémorandum feront l'objet d'une campagne de plaider menée par l'association TAMKINE et ses alliés auprès du conseil de la région Rabat Salé Kénitra et des trois communes au niveau de la province de Kénitra identifiées lors de la rencontre de concertation.

20 associations

participantes à l'initiative de
plaider

3 communes identifiées

ciblées par la campagne de
plaider

**03 pétitions et 01
mémorandum**

produits et feront objet d'une
campagne de plaider



Association Carrefour des Initiatives à Casablanca – Initiative « **Pour une insertion inclusive des migrants dans les quartiers de Casablanca** »

Conférence de presse

L'activité visait à présenter les résultats et les recommandations des activités menées dans le cadre du programme. Cette conférence de presse avait comme **objectifs** de :

- **Présenter** les conclusions, les résultats et les recommandations des ateliers de formation organisés au profit des associations de proximité dans les quartiers de Casablanca ;

- **Inaugurer** un plan de travail futur en annonçant la création d'une "Coordination des associations de quartiers contre le racisme, pour des quartiers inclusifs des migrants".

Ont été présents lors de cette conférence 27 personnes dont 7 femmes, représentant des associations locales et des journalistes qui étaient au nombre de quatre.

Cette conférence de presse sera suivie par l'organisation d'une large campagne de sensibilisation au sujet de la lutte contre la haine, le racisme et toutes les formes de discrimination envers les migrants, visant le grand public de la ville de Casablanca au niveau de trois arrondissements qui sont : Sidi Moumen, Hay Hassani et Ain Chock.

27 participants dont 4 journalistes

ont assuré leur participation

1^e campagne de sensibilisation

Lancée autour de l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les migrants



Association Chantiers des Jeunes section Benslimane – Initiative « **Pour des espaces sécurisés en faveur des jeunes** »

30 participants

à la formation



30 associations

représentées lors de la formation



**1^e pétition et un
mémoire argumenté**

Elaborés pour l'aménagement
du jardin Lalla Meryem

Ateliers de formation

Un atelier de formation étalé sur deux jours a été organisé sur le thème : « les mécanismes de la démocratie participative dans la constitution et au niveau territorial ».

Cette formation avait comme objectif de renforcer les capacités des associations en matière de la démocratie participative, les mécanismes existants au niveau territorial et leurs rôles dans les actions de plaidoyer

Cette formation a mis l'accent sur le cadre référentiel de la démocratie participative dans la constitution de 2011, et les rôles de ses mécanismes constitutionnels au niveau territorial, tels que les instances et les pétitions en tant que moyen qui permet la défense des droits des jeunes.

Ces mécanismes ont été sujets des travaux de groupes au sein de l'atelier, qui ont abouti à l'élaboration et la rédaction d'une pétition pour l'aménagement du jardin Lalla Meryem à Benslimane, avec un mémoire argumenté.



TÉMOIGNAGE

Khalid, Casablanca – Anfa

« En tant que jeunes, Après avoir bénéficié de cette série de formations, nous sommes dotés d'outils nécessaires pour une implication effective dans la gestion des affaires publiques au niveau local et de capacités pour participer aux mécanismes de la démocratie participative »

Renforcement de la participation des OSC - Appui à la participation des OSC

Association ALBADAIL Pour l'Education et le Développement Régional –
Initiative « nous décidons »

25 jeunes participants

à la formation dont 10 femmes

2 pétitions

Elaborées et présentées au
président du conseil communal
de la ville de Tiflet

Atelier de formation

La formation visait le renforcement des capacités des jeunes en matière de la démocratie participative sous le thème « les mécanismes de la démocratie participative dans la constitution et les techniques de communication avec les décideurs ».

Les deux jours de cette formation ont été caractérisés par une forte interaction des jeunes avec les contenus présentés, à l'issue desquels deux pétitions ont été élaborées au sujet des problématiques suivantes :

- La création des espaces verts dans la ville de Kénitra ;
- L'importance de mettre en place des toilettes publiques dans la ville de Kénitra.

Pour déclencher le processus de plaidoyer au niveau local mené par l'association AL BADAIL et ses alliés au niveau des trois sites ciblés, les pétitions élaborées ont été présentées lors d'une réunion avec le président du Conseil Communal de la ville de Tiflet, par une délégation de 20 jeunes représentants les participantEs lors des trois formations organisées.



TÉMOIGNAGE

Brahim EL BALBAL – Association Albadail pour le développement durable

« A travers cette initiative nous avons pratiqué notre rôle dans le développement socio-économique et culturel de la ville de TIFLET, et les pétitions que nous avons présentées aux acteurs publics répondent aux besoins pratiques de la population de TIFLET »

Renforcement de la participation des OSC - Appui à la participation des OSC

Réseau Don Associatif à Khémisat (REDAK) – Initiative « **Pour une justice territoriale dans la répartition des centres socio-culturels** »

39 participants aux réunions

représentant différentes associations et six communes de la province de Khemissat

65 associations et 03 représentants des acteurs publics

ont participé à la rencontre de clôture de l'initiative

990 personnes

ont suivi la rencontre à travers les réseaux sociaux

Réunions de réflexion et de concertation

Deux réunions de réflexion et de concertation avec les acteurs de la société civile au niveau des villes de Tiflet et de Khémisat ont été tenues pour redynamiser la coalition provinciale de développement local autour de la thématique de l'initiative.

Ces deux réunions ont permis de restructurer cette dynamique et d'élaborer un plan de travail pour mener une campagne de plaidoyer sur la répartition non équitable des centres socioculturels au niveau de la province de Khémisat et leur insuffisance, ainsi que la question du droit aux espaces verts et à un environnement sain.

Ont pris part à ces deux réunions 39 personnes représentant les différentes catégories d'associations : de jeunes, des enfants en situation de la rue, des femmes, des Personnes en Situation de Handicap, de développement etc), ainsi que six communes de la province de Khémisat.

Rencontre de clôture de l'initiative

Cette rencontre avait comme objectif de partager avec les associations et les acteurs locaux les résultats de l'initiative, discuter les défis et présenter les 10 pétitions présentées au niveau de chaque commune

À la fin de cette rencontre, les participant-E-s ont formulé les recommandations suivantes :

- Poursuivre le plaidoyer pour une justice territoriale dans la répartition des centres socioculturels et pour toutes questions liées aux préoccupations des citoyennes et des citoyens de la province de Khémisat à travers la coalition civile pour le développement durable ;
- Programmer des actions complémentaires en utilisant la technologie de communication à distance dans le but de sensibiliser et de mobiliser la société civile autour de la thématique, malgré les circonstances de la pandémie de la Covid-19.



Renforcement de la participation des OSC - Appui à la participation des OSC

Association Mouvement Twiza - Initiative « **Plaidoyer pour l'aménagement de la forêt ALMOUKAWAMA à Khémisset** »

Rencontre de clôture de l'initiative

Cette rencontre virtuelle avait comme objectif de discuter les résultats de l'étude avec les associations et les acteurs locaux et de montrer l'importance de maintenir cette action de plaidoyer malgré les conditions de la crise sanitaire relative à la pandémie de la covid-19.

Les discussions très riches et fructueuses, ont abouti aux recommandations suivantes :

- Assurer la continuité de cette action de plaidoyer jusqu'à l'atteinte de son objectif, et renforcer l'attractivité globale de cet espace ;
- Mobiliser plus d'associations autour de cette action de plaidoyer ;
- Sensibiliser et mobiliser les décideurs pour l'aménagement de la forêt en prenant en considération les besoins de ses usagers (les sportifs, les jeunes, les associations, les étudiants ...) selon une approche privilégiant l'harmonie générale de la ville de KHEMISSSET ;
- Mettre en place des toilettes publiques de l'éclairage, et des poubelles ;
- Prévoir au sein de la forêt un espace d'entraînement des jeunes sportifs, et construire ainsi une piste de course ou piste d'athlétisme autour du terrain de football ;
- Prévoir un espace pour l'organisation des activités interculturelles au profit des usagers de la forêt ;

Pour clôturer, la revalorisation de la forêt AL MOKAWAMA constitue un enjeu majeur pour regagner l'image de la ville de Khémisset et initier une dynamique à la mesure de l'attractivité reconnue de la province.

20 associations

ont relié l'événement sur leur page Facebook

978 personnes

ont suivi la rencontre à travers les réseaux sociaux

1^{er} vidéo témoignage

des athlètes diffusée lors de la rencontre



TÉMOIGNAGE

Ahmed EL HAKOUR : Association Mouvement Twiza « le projet d'initiative de plaidoyer pour l'aménagement de la forêt urbaine AL MOKAWAMA de la ville de Khémisset, vient pour renforcer la dynamique locale initiée par notre association Mouvement Twiza, en collaboration avec ses associations partenaires et qui a pour objectif de plaider auprès des décideurs locaux, notamment, le conseil de la commune territoriale de Khémisset, pour préserver cette forêt qui est le seul lieu de détente pour les habitants de la ville.

Renforcement de la participation des OSC – Insertion dans le développement local et national

02 régions

ciblées et approchées dans le cadre du programme

08 visites, 05 interviews et 10 réunions

réalisées avec les différents partenaires

38 personnes

Initiées et sensibilisées sur la gestion et la gouvernance associative

Dans le cadre du **projet « Insertion des Personnes en Situation de Handicap dans le développement local et national à travers les Activités Génératrices de Revenus »**, en partenariat avec le Ministère de Solidarité, de Développement Social, de l'Egalité et de la Famille, une phase de diagnostic du programme du fond d'appui à la cohésion sociale pour sa composante AGR des PSH, a été planifiée pour ressortir les lacunes et les contraintes qu'a connu ce programme depuis novembre 2015, afin d'apporter des propositions de solutions à travers deux guides :

- Un guide des procédures pour améliorer la gestion du processus de sélection des AGR des PSH à financer ;
- Un guide d'accompagnement post-crédation des AGR des PSH financés.

Cette phase de diagnostic a été lancée à travers une consultation documentaire et un ensemble de réunions, d'interviews et de visites avec les différents partenaires du programme.

Aussi, un questionnaire a été élaboré et envoyé aux différents agents en relation avec la gestion du dossier AGR des PSH au niveau des deux Coordinations Régionales à Rabat et à Casablanca et au niveau des 24 délégations provinciales des deux régions.

Lors de cette étape du diagnostic mené par AMSED pendant l'année 2020, 38 personnes ont été initiées et sensibilisées sur la gestion, le management et la gouvernance associative.



NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS 2 « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive



Lutte contre le VIH/Sida

Notre objectif :

Contribuer à la réduction des nouvelles infections par le VIH.

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Daraa-Tafilelt, Beni Mellal-Khénifra

Nos actions :

- Sensibilisation formelle et informelle

La sensibilisation est menée par le biais des séances de prévention formelles et informelles organisées dans les locaux ou sur le terrain.

-Distribution des moyens de prévention

Nos éducatrices paires effectuent la distribution des moyens de prévention (préservatifs et lubrifiants) via différentes stratégies afin de toucher la population cible.

- Dépistage du VIH/Sida

La stratégie de dépistage fixe et mobile adoptée permet de toucher un large public ainsi que les populations clés.



Lutte contre la tuberculose

Notre objectif :

Contribuer à la réduction de la morbidité de la tuberculose.

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Casablanca-Settat, Rabat-Kenitra, Fès-Meknès.

Nos actions :

- Sensibilisation et éducation

Avec nos partenaires, nous sensibilisons les malades tuberculeux et le grand public autour de la tuberculose et nous appuyons les services de santé dans leurs séances d'IEC.

-Relance des abandons de traitement

A domicile, nous effectuons des visites pour relancer et récupérer les malades en abandon de traitement.

- Sensibilisation au dépistage

Nos agents communautaires sensibilisent au dépistage les sujets contact des malades tuberculeux et les réfèrent vers les services de dépistage.

NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS 2 « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive



Prévention contre la Covid-19

Notre objectif :

Contribuer à la réduction des nouvelles infections par la Covid-19.

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Daraa-Tafilelt, Beni Mellal-Khenifra, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Fès-Meknès.

Nos actions :

- Renforcement de la protection de la population cible

Nos populations cibles sont appuyées pour faire face aux aléas de la crise et assurer leur protection.

Renforcement de la protection physique du personnel

Nous avons doté nos partenaires en moyens de prévention leur permettant d'assurer la continuité des services en toute sécurité.

- Renforcement des capacités organisationnelles

Avec la participation de nos partenaires nationaux, des chantiers de renforcement organisationnels et managériaux sont lancés pour faire face à la Covid-19.

- Renforcement de la réponse nationale à la crise de la Covid-19

Des efforts de plaidoyer sont menés dans le cadre du mouvement MIRLA pour adapter nos lois au contexte de la Covid-19.



Renforcement communautaire

Notre objectif :

Contribuer au renforcement de la participation communautaire dans la mise en œuvre et le suivi des programmes santé.

Régions couvertes :

Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Daraa-Tafilelt, Beni Mellal-Khenifra, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Fès-Meknès.

Nos actions :

- Formation des associations partenaires

Nos partenaires de lutte contre la TB et le VIH participent à des formations leur permettant de renforcer leurs capacités et gagner en compétences.

- Coaching et suivi des associations partenaires

Nous organisons des visites de coaching ponctuelles et des réunions de suivi régulières auprès de nos partenaires pour leur apporter soutien et appui personnalisé.

- Formation des agents communautaires

Nos agents communautaires sont formés régulièrement afin de leur permettre de mener à bien leurs interventions terrain.

- Formation de la population cible

Nous organisons des séances de développement des compétences pour renforcer les compétences et habilités pour une meilleure prévention contre les IST-SIDA.

- Accompagnement de la population cible

Avec l'appui de nos psychologues et juristes mobilisés, des séances collectives d'appui psychologique et juridique sont offertes aux professionnelles du sexe accompagnées par un suivi selon le besoin.

NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS 2 « Santé, VIH, TB et Santé Sexuelle et Reproductive

Partenaires techniques et financiers :

Ministère de la Santé

Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

FRONTLINE AIDS

FHI 360

ONUSIDA

Partenaires de mise en œuvre :

Association 100% Mamans - Tanger

Association Espace de la Femme - Tinghir

Association Oued Serou - Khénifra

Fédération de la ligue des droits des femmes –
Ouarzazate

Association de lutte contre les IST/Sida – Ouled
Teima

Association Chifae pour le Développement et la
formation – Tanger

Association Jossour Tettaoun – Tétouan

Association Hassana des initiatives sociales et sanitaires
– Inzegane

Association Caravane Nour de l'amitié et du
développement social – Fès

Association de soutien au programme de réadaptation
à base communautaire – Salé

Association Nibras du développement et de la
communication – Tiflet

Association Momarride Al Yaoum – Had Kourt

Association Ajjal Al Maghreb – Casablanca

Association Ichrakat 3^{ème} Millénaire – Casablanca

Association Chabab Al Borj – Casablanca

Association Hajar pour le Développement - Casablanca

Association Jososur au soutien des centres de santé –
Casablanca

Lutte contre la tuberculose - Sensibilisation et éducation

20 agents communautaires

mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par AMSED

19 sites d'intervention

Couverts au niveau national

598 séances de sensibilisation

réalisées au profit des malades tuberculeux et leur famille

17797 personnes sensibilisées

sur la tuberculose, les modes de prévention et de contamination et l'observance au traitement

50% d'orientation

vers les services de santé par les agents communautaires

Cette activité a pour objectif de sensibiliser les malades tuberculeux et la population générale autour de la maladie, la prévention, le dépistage, le traitement et le soutien psychosocial.

L'activité est menée au niveau des CDTMR et centres de santé des différentes régions ciblées par AMSED. Les séances sont réalisées en étroite collaboration avec le personnel de la santé relevant du Ministère de la Santé.

L'activité a permis de :

- Créer une dynamique territoriale et une forte mobilisation de la société civile locale dans la lutte contre la tuberculose au niveau des zones à forte incidence en mettant en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation.

- l'identification de personnes leaders qui ont été intégrées dans le processus favorisant l'introduction de l'approche d'éducation par les pairs.

- toucher un large public à risque marqué par la vulnérabilité, l'analphabétisme et la méconnaissance de ses droits et d'assurer des plateformes d'échange et de dialogue pour la levée des tabous autour de la tuberculose.

Ainsi, près de 50% des personnes sensibilisées ont été accompagnées, orientées et référées vers les services adéquats par les agents communautaires. Un suivi rigoureux des patients référés et diagnostiqués tuberculeux est offert par les agents communautaires.



Khalid, Casablanca – Anfa

TÉMOIGNAGE

« On m'a diagnostiqué tuberculeux il y'a presque 2 mois. C'est vrai que je rencontre le médecin souvent qui me parle un peu de ma maladie, mais grâce à cette séance je comprends mieux les choses et je sais que je dois suivre mon traitement pour ne pas rechuter et vivre la même expérience que mon confrère qui a témoigné tout à l'heure. »

Lutte contre la tuberculose - Relance des malades en abandon de traitement

48 sites d'intervention

Couverts au niveau national

2045 abandon de traitement relancés

et sensibilisés sur l'observance de traitement par les agents communautaires

1489 malade récupéré

par les agents communautaires pour reprise de traitement

72% de taux de récupération

au niveau des CDTMR et centres de santé

95% de taux d'observance de traitement

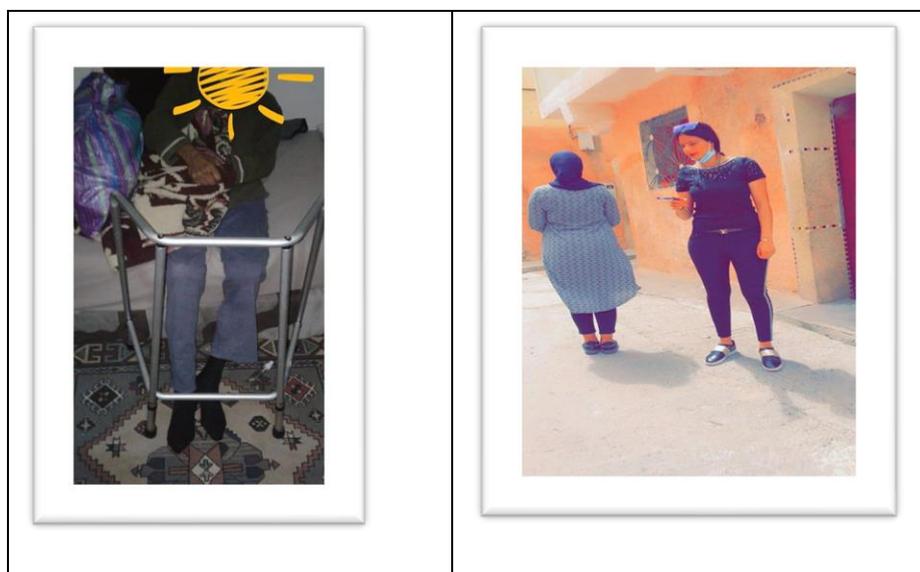
enregistré chez les malades relancés

L'activité consiste à réaliser des visites de relance à domicile des malades tuberculeux en abandon de traitement et a pour objectif d'améliorer l'observance au traitement chez les patients tuberculeux en abandon de traitement.

L'activité de relance des patients en abandon de traitement requiert un savoir-faire particulier et une maîtrise des techniques de communication, de persuasion et de négociation nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés. Un travail de longue haleine est fourni par les agents communautaires pour faire adhérer les malades en abandon au traitement et leur redonner confiance dans le système de santé.

Le travail de proximité mené par les agents communautaires a permis une meilleure immersion dans le quotidien des familles et des patients tuberculeux et l'instauration d'un climat de confiance qui a favorisé la récupération des patients en abandon de traitement vers les services de santé.

Plus de 95% des malades récupérés ont achevé leur traitement sans récurrence minimisant ainsi le risque de contagion et de développement de la multi résistance au traitement.



TÉMOIGNAGE Mohammed, Agent communautaire – Fès

« Je compte mensuellement une cinquantaine de personnes déclarées en abandon de traitement que je relance. Les sorties réalisées à domicile nous montrent que les gens vivent dans la précarité extrême et sont inconscients du danger de l'arrêt de traitement. Nous sommes souvent insultés et menacés, mais nous sauvons des vies grâce à notre intervention ce qui nous pousse à continuer. »

Lutte contre la tuberculose - Sensibilisation au dépistage de la tuberculose

48 sites d'intervention

couverts au niveau national

4327 personnes sensibilisées

sur le dépistage de la tuberculose

3774 personnes dépistées

au niveau des services de santé

87% d'orientation

vers les services de santé par les agents communautaires

6% taux de positivité

déteecté chez les personnes

L'activité consiste à réaliser des visites à domicile des sujets contacts vivant avec le malade tuberculeux afin de les sensibiliser sur le dépistage. L'objectif de cette activité est d'améliorer le dépistage de la tuberculose chez les sujets contact des patients tuberculeux

Il s'agit de relever le défi de sensibiliser et détecter plus pour dépister, traiter et guérir plus. La sensibilisation autour du dépistage a permis au cours de cette année la détection de la tuberculose chez près de 6% des personnes dépistées et par conséquent la réduction de la probabilité de contagion chez les sujets contacts.

La référence systématique des sujets contacts vers les services de santé et l'opérationnalisation du dépistage systématique de la tuberculose chez les nouveaux cas tuberculeux a permis d'augmenter la détection de la tuberculose et réduire par conséquent le nombre de décès liés à la tuberculose.

A noter que l'activité de relance et de visites des familles a été jumelées avec l'activité de délivrance de traitement à domicile des malades tuberculeux pendant la période du confinement incitant ainsi les gens au respect des mesures entreprises par l'état durant cette période et allégeant la charge du travail du personnel de santé pris dans les activités de lutte contre la COVID-19.



TÉMOIGNAGE

Saida, agent communautaire - Salé

« Je rencontre souvent des nouveaux nés de 1 mois et 2 mois atteints de la tuberculose. Les parents ignorent que même les bébés peuvent choper la maladie et mourir s'ils ne sont pas pris en charge immédiatement. J'effectue des visites à domicile des malades tuberculeux pour sensibiliser au dépistage des sujets contact. Ceci permet de dépister rapidement et traiter rapidement avant qu'il ne soit trop tard. »

Lutte contre le VIH/Sida - Sensibilisation et prévention formelle et informelle

10 sites d'intervention

couverts au niveau national



60 éducatrices pairs

mobilisées sur le terrain



10 459 professionnelles du sexe

bénéficiaires des interventions de prévention contre le VIH/Sida



20 859 services

Offerts aux professionnelles du sexe



76% des professionnelles du sexe

touchées font partie de la tranche d'âge entre 21 à 40 ans

L'objectif de cette activité est de veiller sur l'offre du paquet minimum de services et corriger les informations et les pratiques erronées chez la population clé : les professionnelles du sexe.

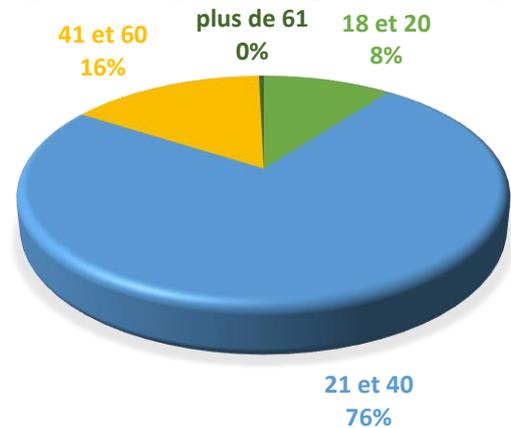
La sensibilisation et les séances de prévention informelle sont organisées sur les différents types terrain et parfois dans les locaux des associations. Les sujets abordés au cours de ces séances sont en fonction des besoins de la population, ce qui permet la correction des informations et le changement des pratiques erronées chez cette population vers un comportement plus sain.

Ceci dit, malgré le confinement et la restriction des déplacements imposés, une communication via les différentes plateformes a été assurée pour maintenir les liens avec notre population cible.

Les professionnelles du sexe sensibilisées sur les IST - Sida ont bénéficié des orientations adéquates par les éducatrices paires. Il est à signaler que l'orientation d'ordre médicale domine. Également, les données démontrent que les PS sont souvent sujettes à des violences physiques, sexuelles et psychologiques et requièrent ainsi une orientation et un suivi des plus rigoureux leur permettant de surmonter les séquelles de la violence et sortir du cercle vicieux de la vulnérabilité.



Fig3: le % des ps touchées par tranche d'âges



Lutte contre le VIH/Sida - Distribution des moyens de prévention

50 sites d'intervention

couverts au niveau national

60 éducatrices pairs

mobilisées sur le terrain

764 102 unités de préservatifs

distribuées aux PS via des interventions en matière de prévention combinée de VIH-SIDA

22 241 unités de préservatifs

distribuées au profit de la population globale via les campagnes de dépistage

L'activité a pour objectif de veiller sur l'offre du préservatif et du gel lubrifiant chez la population clé professionnelles du sexe et leurs clients.

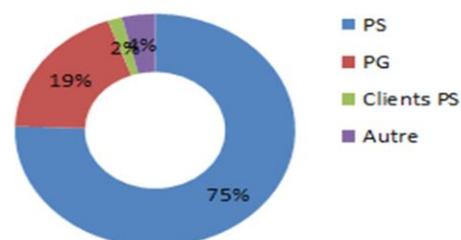
Le préservatif est un composant primordial du paquet minimum des services de la prévention combinée et il est aussi un moyen important pour accéder à la population clé. Sa distribution se fait au niveau du local et sur le terrain ou via les compagnes de dépistage mobile et permet de favoriser l'adoption de pratiques saines et préventives, de minimiser les comportements à risque et de réduire les cas d'infection par les IST et le VIH/Sida.

L'intervention a ciblé les professionnelles du sexe et leurs clients qui ont bénéficié du service du préservatif, accompagné par des séances informelles de sensibilisation et d'éducation sur les IST et le VIH/SIDA.

L'analyse des données démontre une distribution élevée au niveau des villes de Oulad Teima et Tinghir expliquée par la présence d'un nombre important des maisons closes au niveau de ces sites.

Il est à retenir que pendant la période de confinement, une forte demande en préservatif a été enregistré qui a été majoritairement distribué sur le terrain par les EP via la stratégie porte à porte.

Fig5: distribution du préservatif lors des campagnes de dépistage



TÉMOIGNAGE Hafida – partenaire - Tinghir

« La distribution des moyens de prévention, préservatifs et lubrifiants, auprès de la population clé est l'une des façons les plus efficaces pour approcher cette population. Nous profitons de cette occasion pour sensibiliser autour du VIH et des IST et corriger les messages erronés et les comportements à risque de la population. En plus, la cible est toujours demandeur et réclame de plus en plus qu'on les dote de façon régulière. »

Lutte contre le VIH/Sida – Campagnes de dépistage fixe et mobile

10 sites d'intervention

couverts au niveau national

984 professionnelles du sexe

bénéficiant du dépistage dans les locaux et lors des campagnes mobiles

458 personnes de la population générale

bénéficiant du dépistage dans les locaux et lors des campagnes mobiles

2 campagnes de dépistage mobile

réalisées dans la région de Souss-Massa

07 cas séropositifs

notifiés appartenant à la population générale

L'objectif de l'activité est de veiller sur l'offre du dépistage VIH chez la population clé professionnelles du sexe et la population générale.

Dépistage fixe

L'orientation des professionnelles de sexe vers les services médicaux et spécialement vers le test de dépistage du VIH est une priorité de l'intervention de proximité. De ce fait, nous avons pu offrir 2957 orientations vers les lieux de dépistage.

Cette activité a été suspendue pendant le début du confinement jusqu'à la dotation des équipes en moyens de prévention contre la COVID-19.

Il est à noter que via le dépistage fixe, nous avons pu dépister 800 professionnelles du sexe et 542 personnes réparties comme suit : 301 clients PS, 87 personnes de la population générale, 78 mères célibataires, 42 ouvrières saisonnières et 34 migrantes.

Dépistage mobile

L'amplification de la crise de la Covid-19 a imposé la suspension des campagnes de dépistage même en post-confinement. Nous avons toutefois pu réaliser deux campagnes de dépistage au niveau des villes de Aoulouz et Taliouine dans la région Souss-Massa. Lors de ces campagnes la possibilité se présente de dépister plusieurs populations, à citer principalement, les PS, leurs clients et le grand public.

Ainsi, nous avons pu dépister 400 personnes à s'avoir : 46% de la population PS, suivi par la population générale hommes et femmes à 43%, 9% chez les autres populations et 2% chez les clients des professionnelles du sexe.



TÉMOIGNAGE

Aicha – partenaire – Ouled Teima

« Nous effectuons des sorties de dépistage du VIH depuis des années et à chaque fois c'est un nouveau challenge et défis. Nous nous réjouissons de pouvoir apporter ce service à proximité de la population. C'est vrai que nous notifions avec regret des dizaines de cas de VIH lors de chaque campagne, mais cela prouve que cette stratégie est bien ciblée. »

Renforcement communautaire - Formation des associations partenaires

03 ateliers de formations

organisés au profit des gestionnaires de projets des associations partenaires

40 représentants des associations partenaires

formés sur différentes thématiques

12 associations partenaires

intègrent la coïnfection VIH/TB dans leurs activités de lutte contre la tuberculose et le VIH

05 associations partenaires

maîtrisent la gestion des programmes de lutte contre le VIH en période de crise

Formation sur « la gestion des programmes de lutte contre le VIH auprès des professionnelles du sexe en période de la covid-19 »

AMSED a lancé une consultation pilote qui vise à dresser un état des lieux de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH auprès des professionnelles du sexe et de réfléchir à des approches novatrices permettant aux associations partenaires d'adapter leurs services et d'agir efficacement en situation de crise, en vue d'atténuer les effets de la crise de la Covid-19 sur la population et sur les programmes de lutte contre le VIH.

A l'issu de cette consultation, AMSED a organisé une formation des formateurs au profit des 5 associations partenaires du programme de lutte contre le SIDA.

Cette formation a été une opportunité pour initier les participantes à la gestion d'urgence en général et à la gestion de projets de lutte contre le VIH/sida auprès des PS, en période de crise de la COVID-19 en particulier. L'atelier a présenté au même temps une occasion pour réfléchir sur les principes et les défis de la riposte au VIH dans le contexte de la Covid-19, et sur les outils à expérimenter pour réussir une programmation et replanification des activités en période de crise



TÉMOIGNAGE Khadija, chargée de projets - Khénifra

Quand la pandémie de la covid-19 a frappé, nous n'étions pas en mesure d'y faire face. Nous avons tout d'abord mis les clefs sous la porte et attendus que la situation s'améliore. Nous n'avons jamais été formés pour faire face aux situations de crise et nous ne savons pas comment faire pour mettre en œuvre nos programmes. AMSED nous a soutenu, appuyé et orienté pour assurer un minimum de services aux populations. Ensuite, nous avons été formés sur comment gérer nos programmes santé pendant la crise. Ce que nous avons appris nous a permis d'adapter nos services de telle sorte à assurer leur continuité.

Renforcement communautaire - Formation des associations partenaires

03 ateliers de formations

organisés au profit des gestionnaires de projets des associations partenaires

40 représentants des associations partenaires

formés sur différentes thématiques

12 associations partenaires

intègrent la coïnfection VIH/TB dans leurs activités de lutte contre la tuberculose et le VIH

05 associations partenaires

maîtrisent la gestion des programmes de lutte contre le VIH en période de crise

Formation sur « Le nouveau système de code unique - DHIS2 »

L'atelier de formation s'intègre dans le cadre du processus de renforcement du système de suivi des programmes de prévention utilisant le code unique pour l'identification des bénéficiaires.

Suite aux différentes étapes d'amélioration de ce système, la plateforme DHIS2 a été choisie pour intégrer le suivi des programmes de prévention auprès des populations clés en utilisant le code d'identification unique. Testée sur le terrain par certaines ONG, cette solution a été revue afin de permettre de répondre au besoin des utilisateurs en se basant sur les résultats de la phase pilote.

Formation sur « La coïnfection VIH/TB »

Afin de renforcer les activités de lutte contre la tuberculose, une formation sur la coïnfection VIH/TB a été conçue par AMSED. La formation a porté sur deux modules : i) La tuberculose et la coïnfection par le VIH : situation épidémiologique, infection, conséquences et impact et ii) L'intégration de la prévention au VIH dans les activités de lutte contre la tuberculose pour une riposte nationale efficace.

Ainsi, à l'issu de la formation, les associations ont pu intégrer la sensibilisation sur la coïnfection VIH/TB dans leurs activités de lutte contre le VIH et la tuberculose.



TÉMOIGNAGE Ayoub - partenaire – Inzegane

La tuberculose et la Covid-19 sont l'une comme l'autre des maladies. Il est choquant d'en ignorer une pour s'attaquer à l'autre.

Si un quart des ressources allouées à la Covid-19 étaient utilisées pour la lutte contre la tuberculose, nous aurions éliminé la tuberculose depuis longtemps...

04 réunions de coordination

organisés en partenariat avec les associations partenaires

46 représentants des associations partenaires

ont participé aux réunions de coordination et concertation

09 visites de suivi et d'appui

organisées au niveau des sites d'intervention de AMSED

08 associations partenaires

appuyées et coachées lors des visites de suivi organisées

Réunions de coordination et de suivi

La période de confinement et post confinement a nécessité une forte coordination, suivi et appui au profit des associations partenaires dans l'objectif de maintenir les principales activités de lutte contre le VIH et la tuberculose, d'appuyer les associations pour une bonne gestion de la période de crise et pour la mise en place d'un système de coordination et de suivi à distance et en virtuel.

Pour cela, plusieurs réunions de coordination et concertation ont été organisées auxquelles ont pris part les associations partenaires de AMSED.

Ces réunions ont permis d'adapter nos interventions à la situation de crise sanitaire et de réfléchir à des moyens novateurs pour maintenir les activités et éviter la suspension des services au profit des populations cibles.

La mobilisation des associations partenaires a permis d'orienter les débats vers les pistes de collaboration pour assurer des services additionnels aux populations vulnérables impactées par la crise de la Covid-19.

Visites de suivi et d'appui

Les visites de suivi ont pour objectif d'appuyer les associations partenaires dans la réalisation de leurs activités et suivre l'état d'avancement des activités inscrites dans le cadre du partenariat.

Les visites ont permis à AMSED de sortir sur le terrain afin d'analyser l'impact de la Covid-19 sur la population clé mais également l'impact de son investissement et de ses interventions.

Avec la crise de la Covid-19, la fréquence des visites de suivi a été réduite mais complétée par des réunions de suivi virtuelles.



Renforcement communautaire - Formation de la population cible

08 séances d'information et d'éducation

réalisées au profit des PS autour du VIH/Sida

07 séances de développement des compétences

réalisées au profit des PS

300 professionnelles du sexe

ont participé aux séances d'information et de développement des compétences

54% des professionnelles du sexe

identifiées, encadrées et suivant des formations professionnelles

Les séances d'information et d'éducation thématique

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités des professionnelles du sexe en matière d'IST et du VIH/SIDA. Elles ciblent les PS les plus vulnérables mobilisées par les éducatrices paires pour leur offrir un cadre propice à l'amélioration de leurs compétences et capacités.

Toutefois, un focus est mis sur d'autres thématiques qui permettent à ces femmes de renforcer leurs connaissances en matière de droits, d'égalité entre les sexes ou encore de règles de sécurité et de protection physique leur permettant de mieux appréhender le monde extérieur.

Le développement de l'esprit entrepreneurial et l'autonomisation chez les professionnelles du sexe sont également abordés lors de ces séances qui offrent aux femmes des techniques de recherche et gestion de l'emploi et de mise en place et gestion d'une AGR.

Les séances de développement des compétences

L'objectif est d'appuyer les professionnelles du sexe à améliorer leurs compétences et habilités pour une meilleure prévention contre les IST et le VIH/SIDA.

Parallèlement aux séances d'information et d'éducation, ces séances permettent aux femmes de développer leurs capacités communicationnelles, d'apprendre les techniques nécessaires pour vulgariser autour de leur situation, de faire valoir leurs droits et de plaider pour le changement en faveur d'une meilleure insertion dans la société et pour un accès équitable aux services de santé sans discrimination.



Renforcement communautaire – Accompagnement de la population cible

169 séances d'appui juridique et psychologique

organisées au profit des professionnelles du sexe

2197 professionnelles du sexe

Bénéficiaire des séances d'appui juridique et psychologique

89% des professionnelles du sexe

accompagnée vers les services juridiques par nos agents

Accompagnement juridique et psychologique

L'objectif de cette activité est d'assurer l'accompagnement psychosocial des professionnelles du sexe et des personnes vivant avec le VIH.

En répondant à un besoin prioritaire pour les professionnelles du sexe afin leur apporter confiance et résolution aux problèmes de violences basées sur le genre vécues sur le terrain, des séances d'écoute et d'orientation sont organisées permettant de renforcer leur estime de soi et lutter contre toute forme de stigmatisation.

Les séances d'écoute et d'orientation sont organisées par des assistantes sociales qui suivent des formations continues leur permettant d'approcher une population vulnérable souffrant de stigmatisation et de rejet.

Le soutien psychosocial et juridique est assuré à travers des séances collectives de 10 à 15 personnes par séance, suivi d'un accompagnement individuel des personnes selon le besoin.

Cependant, la référence des professionnelles du sexe écoutées vers les services adéquats se heurte à la non-collaboration des psychologues, coaches et juristes appelés à accompagner les professionnelles du sexe orientées.

Cette réalité, présente essentiellement dans le milieu rural, met en relief la stigmatisation et la discrimination continues endurées par cette population qui ne bénéficie pas de ses droits les plus élémentaires.



TÉMOIGNAGE

Samia – population clé - Ouarzazate

« Je n'ai jamais imaginé pouvoir trouver un appui juridique et psychologique gratuitement. L'association me fournit des professionnels qui m'orientent et m'accompagnent, même selon mon besoin pour me faciliter les démarches. Aussi, le psychologue me permet de surmonter mes angoisses et m'aide à me reconstruire après tous les drames que j'ai vécus. »

Prévention contre la Covid-19 - Renforcement de la protection de la population cible

Plus de 40 000 personnes

sensibilisées autour de la Covid-19
et du respect des directives
nationales

Plus de 2000 aides alimentaires

octroyées aux populations
vulnérables identifiées

Plus de 50 000 unités de masques

distribuées au profit de la
population générale

17 associations partenaires

mobilisées et encadrées

Séances de sensibilisation autour de la Covid-19

Au début de la pandémie et en période de confinement, des séances individuelles de sensibilisation autour de la Covid-19 ont été organisées au profit de la population affluant sur les CDTMR et les centres de santé.

Ces séances ont porté sur la nécessité de respecter les directives nationales visant à lutter contre la transmission de la Covid-19 et les gestes barrières à adopter au quotidien.

Également, des sensibilisations ont été menées auprès des professionnelles du sexe au niveau des maisons closes par le biais du porte à porte. Cette stratégie visait à sensibiliser autour de la Covid-19, des gestes barrières et de l'importance de respecter le confinement.

En post confinement, ces séances ont été maintenues au niveau des structures de santé et appuyées par des séances organisées au niveau des écoles et des lieux publics.

Aides alimentaires aux populations cibles vulnérables

Les paniers alimentaires ont été octroyée, par le biais de nos partenaires, au profit des populations vulnérables identifiées lors des séances de sensibilisation menées.

Cette action avait pour objectif d'aider les personnes affectées par la crise de la Covid-19 à surmonter les conséquences de leur perte d'emploi en leur assurant, à des fréquences régulières, des denrées alimentaires.

Acheminement des traitements à domicile des patients

En collaboration avec le personnel de la santé des CDTMR et CS, nos partenaires ont assuré la délivrance des traitements à domicile des malades tuberculeux afin d'inciter la population au respect du confinement et limiter les déplacements et les rassemblements au niveau des structures de soin.



Prévention contre la Covid-19 - Renforcement des capacités organisationnelles

Plus de 40 partenaires

impliqués dans le diagnostic
participatif

7 focus groupes organisés

avec les représentants de la
population cible

01 guide du formateur

produit, testé et amélioré

La riposte du gouvernement à la crise de la Covid-19 s'est répercutée de façon non négligeable sur la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/Sida auprès des professionnelles du sexe menés par les organisations de la société civile. L'accès aux services de santé, aux services de prévention, de dépistage et de traitement n'étant plus garanti de façon fluide intensifie les vulnérabilités et la perte de protection des professionnelles du sexe qui ne bénéficient plus des services de base.

S'inscrivant dans ce contexte et en l'absence d'un recul et de documentations permettant aux organisations de la société civile de s'y appuyer pour agir en situation de crise, AMSED a lancé la première consultation nationale permettant de renforcer les capacités organisationnelles et managerielles des associations en période de crise.

Cette consultation a pour objectif de sortir avec des approches novatrices permettant aux OSC d'adapter leurs services et d'agir efficacement en situation de crise en vue d'atténuer les effets des crises sur les populations et sur les programmes de lutte contre le VIH/Sida.

La consultation a abouti à la production :

-D'un diagnostic approfondi des problèmes, besoins et recommandations de la gestion des projets de lutte contre le VIH/Sida avec les PS ;

-D'un guide du formateur en gestion des projets de lutte contre le VIH/Sida auprès des PS en période de crise ;

La consultation a été appuyée par l'organisation d'une formation pilote qui a permis de tester le guide et d'améliorer le contenu en l'adaptant au mieux aux besoins ressortis.



TÉMOIGNAGE Sara – partenaire – Tanger

« C'est une expérience pilote, nous saluons cette initiative entreprise par AMSED. C'est vrai que la crise de la covid-19 a mis à nu notre capacité de gestion des situations de crise. Nous avons participé en tant que partenaire, au diagnostic jusqu'au montage du guide de la formation. Nous avons réfléchi ensemble aux techniques et approches innovantes que nous testerons pour améliorer notre gestion des programmes santé en cette période inédite de crise. »

Prévention contre la Covid-19 - Renforcement de la réponse nationale

AMSED en collaboration avec cinq associations partenaires, a formé le Mouvement des Initiatives pour la Réforme des Lois des associations (MIRLA).

Le mouvement s'est penché sur le projet de la loi des finances pour l'année 2021 en tenant compte de la spécificité de cet exercice à la lumière des répercussions de la pandémie de la Covid-19.

05 associations partenaires

formant le mouvement

01 mémorandum

soumis aux deux chambres du parlement

Ainsi, l'exercice a porté sur certains amendements considérés comme la priorité d'aujourd'hui, qui, en cas d'adoption par le législateur, permettront de réaliser des progrès tangibles dans l'amélioration de l'environnement juridique des associations et de faciliter l'exercice de leurs nobles fonctions, en particulier dans ces circonstances difficiles que traversent notre pays et le monde en général.

L'exercice a abouti à la production d'un premier mémorandum qui a été soumis aux deux chambres du parlement sur les priorités de la société civile dans la loi fiscale des associations dans le contexte de la crise de la Covid-19.



RAPPORT FINANCIER
ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
De l'exercice 2020

NOS COMPTES ANNUELS 2020

Le bilan représente une image capturée au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière de l'AMSED et de l'évolution de ses comptes d'une année à l'autre.

ACTIF

Le total du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à **4 643 KMAD** soit une diminution de 57 % par rapport à l'exercice précédent de 2019.

L'actif immobilisé d'un montant net de **220 KMAD** comprend essentiellement les immobilisations corporelles à savoir le Matériel informatique, mobiliers de bureau pour un montant de 165 KMAD soit 75% de l'actif immobilisé, et les immobilisations incorporelles ont diminué de 20 % par rapport à 2019 ceci est dû à leurs amortissements.

L'actif circulant d'un montant de **3 174 KMAD** se compose principalement des créances sur les subventions et des dons qui représentent 2 629 KMAD, les charges constatées d'avance comprennent les charges reportées des années prochaines des sous sous bénéficiaires (SSR) d'AMSED d'un montant de 544 KMAD.¹

Les disponibilités d'AMSED d'un total de **1 248 KMAD** permettent de garantir un fonds de roulement pour l'entité afin de couvrir les charges de fonctionnements, et les activités et voire l'octroi des subventions aux SSR.

ACTIF	NET 2020	NET 2019
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisation incorporelles	30 310,45	37 888,09
Immobilisation corporelles	165 561,85	153 498,60
Immobilisation financières	25 000,00	25 000,00
TOTAL 1- ACTIF IMMOBILISE	220 872,30	216 386,67
ACTIF CIRCULANT		
Créances de l'actif circulant		-30
Autres débiteurs	2 629 778,42	7 647 438,72
Charges constatées d'avance	544 330,43	2 182 821,98
TOTAL 2 - ACTIF CIRCULANT	3 174 108,85	9 830 230,70
TRÉSORERIE ACTIVE		
Disponibilités Caisse	1 248 357,79 0,00	761 067,96 0,00
TOTAL 3- TRESORERIE ACTIF	1 248 357,79	761 067,96
TOTAL ACTIF	4 643 338,94	10 807 685,33

¹ Les conventions avec les SSR -Reprogrammation VIH& TB 2020

PASSIF

Les fonds associatifs ou **capitaux propres** d'un Montant de **378 KMAD**, cette variation des capitaux propres entre ces deux années est l'effet de l'affectation du résultat comptable net de l'exercice 2019 et celui de 2020.

L'exercice 2020 a enregistré un résultat positif de 427 KMAD.

Les provisions sont constatées de façon à ne pas transférer des incertitudes présentes sur des exercices futurs qui seraient susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.

De ce fait, elles intègrent des provisions pour risques et charges durables, d'un montant de 145 KMAD soit un ajustement à la baisse de 16% dû aux différentes régularisations (jugement, paiement) de ces provisions.

Passif circulant représentent un total de **3 692 KMAD** et comprennent principalement des produits constatés d'avance d'un montant total de 2 667 KMAD représentant les fonds dédiés aux ressources qui n'ont pas été consommées au 31 décembre 2020 et qui vont être reportées et constatées d'avance sur l'exercice 2021.

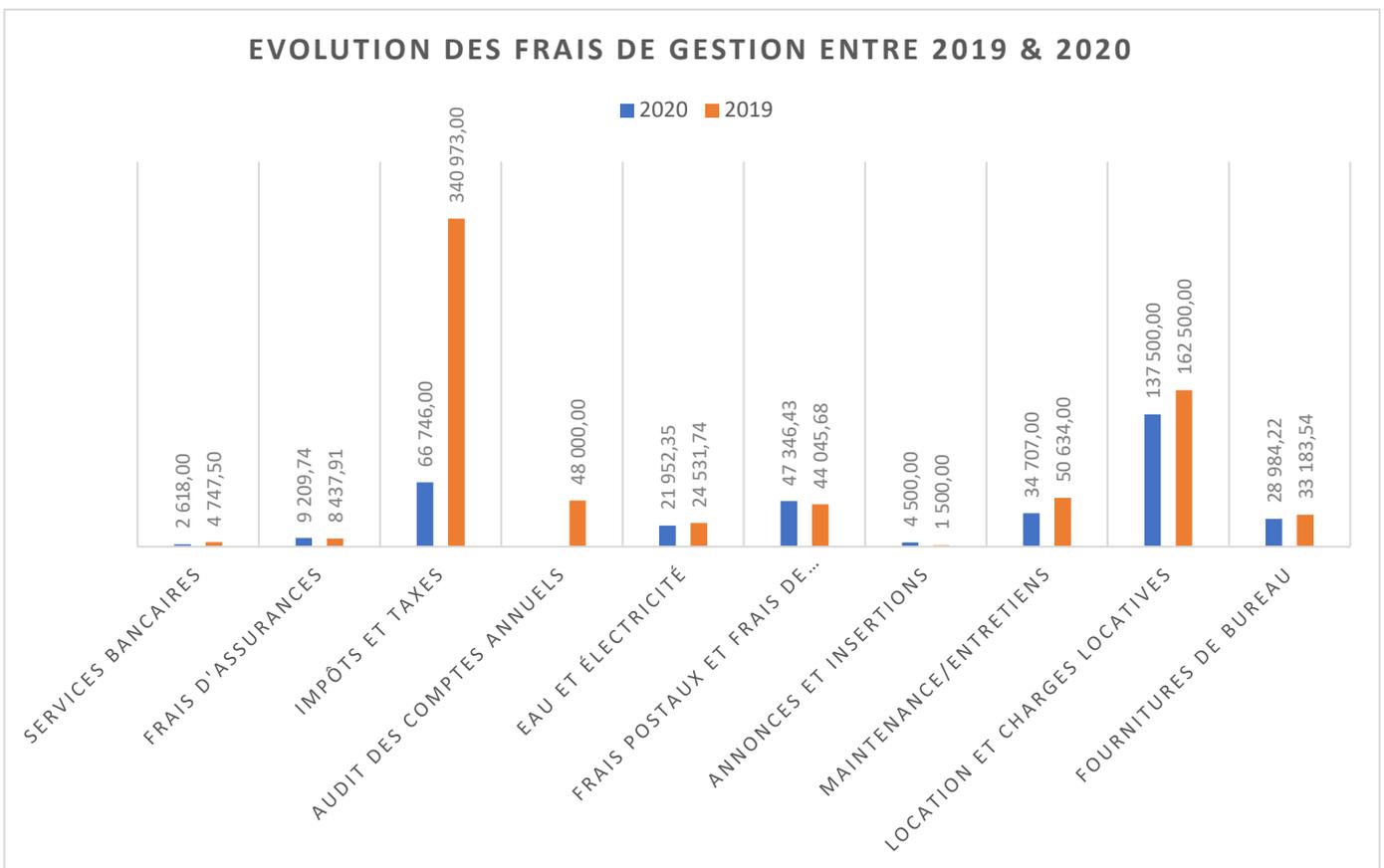
PASSIF		NET 2020	NET 2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel		378 690,03	-123 883,95
Résultat net de l'exercice		427 413,06	502 573,98
TOTAL 1 - CAPITAUX PROPRES		806 103,09	378 690,03
TOTAL 2 - PROVISIONS		145 093,20	174 361,00
DETTE PASSIF CIRCULANT			
Fournisseurs et comptes rattachés		70 603,89	13 258,65
Personnel		3,00	2 633,00
Organismes sociaux		5 483,97	3 981,26
Etat		-5 786,13	-5640,62
Autres créanciers		544 330,43	2 182 821,98
Produits constatés d'avance		2 667 366,10	7 647 438,64
Autres Provisions pour risques et charge		410 141,39	410 141,39
TOTAL 3 - Passif circulant		3 692 142,65	10 254 634,30
TOTAL PASSIF		4 643 338,94	10 807 685,33

LE COMPTE DES PRODUITS ET DES CHARGES EN MAD :

Année	TOTAL DES PRODUITS		TOTAL DES CHARGES	
	En MAD	Variation en %	En MAD	Variation en %
2019	8 251 024,56		7 748 450,58	
2020	4 966 080,16	-39,81%	4 538 667,10	-41%

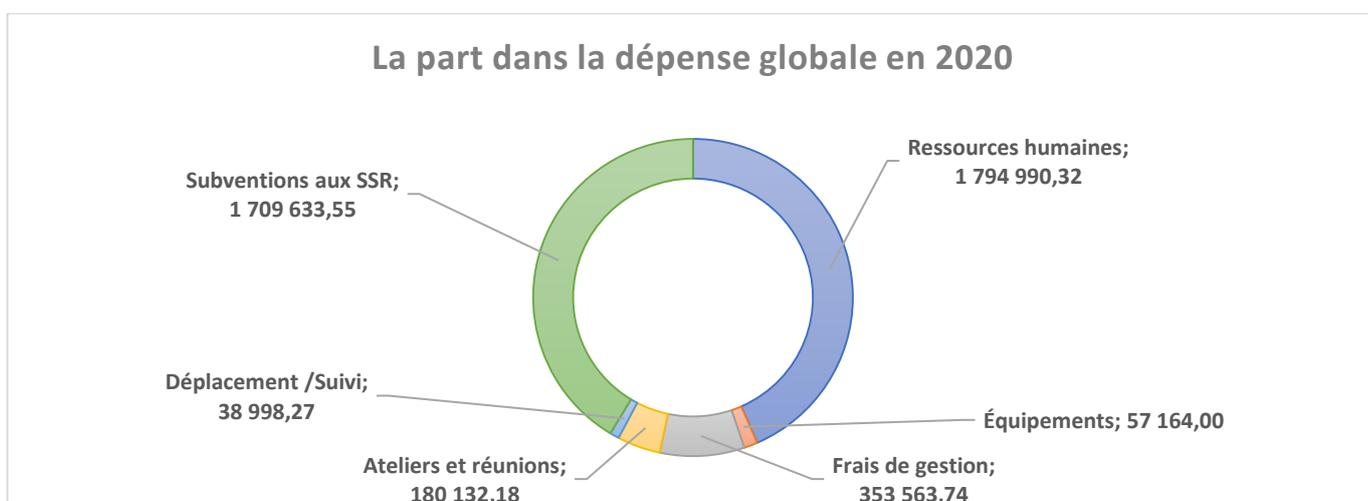
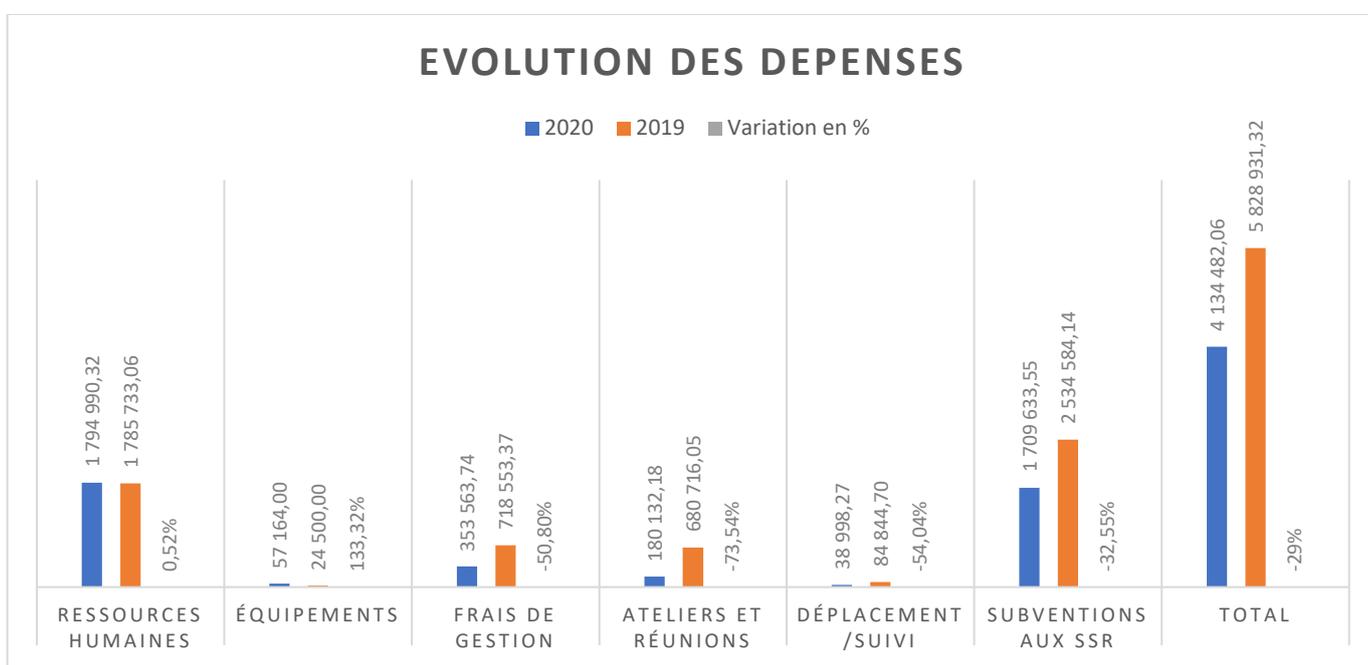
1-ÉVOLUTION DES FRAIS DE GESTION EN MAD :

FRAIS DE GESTION	2020	2019	Variation en %
Services bancaires	2 618,00	4 747,50	-45%
Frais d'assurances	9 209,74	8 437,91	9%
Impôts et taxes	66 746,00	340 973,00	-80%
Audit des comptes annuels		48 000,00	-100%
Eau et électricité	21 952,35	24 531,74	-11%
Frais postaux et frais de télécommunication	47 346,43	44 045,68	7%
Annonces et insertions	4 500,00	1 500,00	200%
Maintenance/Entretiens	34 707,00	50 634,00	-31%
Location et charges locatives	137 500,00	162 500,00	-15%
Fournitures de bureau	28 984,22	33 183,54	-13%
TOTAL	353 563,74	718 553,37	-51%



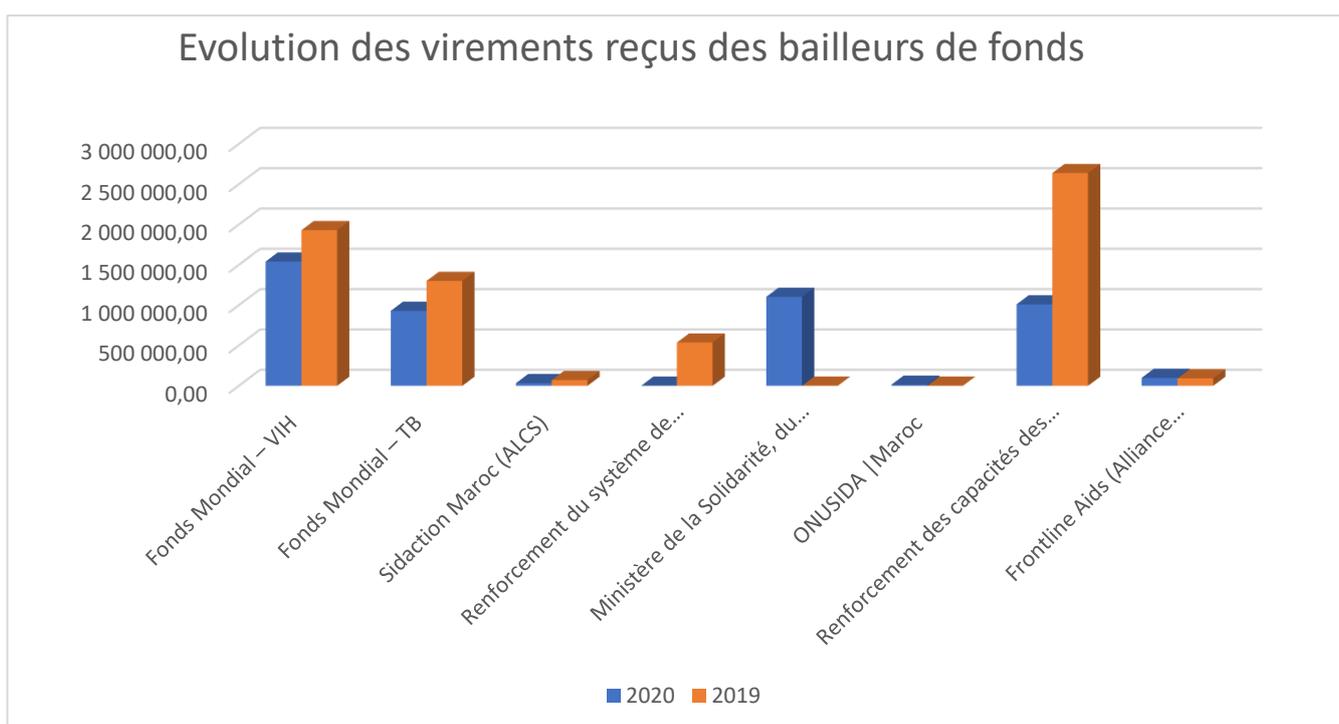
2-ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'AMSED EN MAD :

Principales dépenses	2020	2019	Variation en %
Ressources humaines	1 794 990,32	1 785 733,06	0,52%
Équipements	57 164,00	24 500,00	133,32%
Frais de gestion	353 563,74	718 553,37	-50,80%
Ateliers et réunions	180 132,18	680 716,05	-73,54%
Déplacement /Suivi	38 998,27	84 844,70	-54,04%
Subventions aux SSR	1 709 633,55	2 534 584,14	-32,55%
TOTAL	4 134 482,06	5 828 931,32	-29%



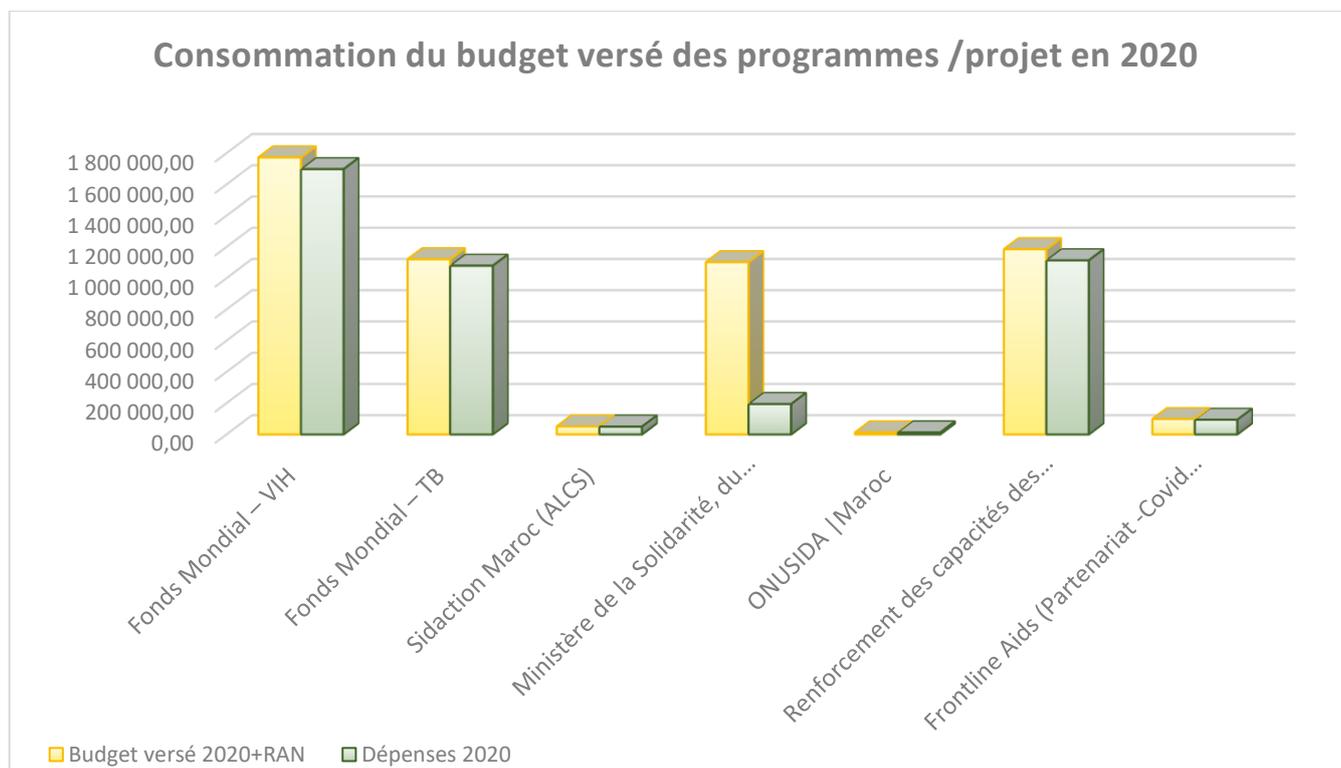
3-ÉVOLUTION DES PRODUITS (VIREMENTS REÇUS) EN MAD :

Virements reçus	2020	2019	Variation en %
Fonds Mondial – VIH	1 541 169,27	1 929 580,00	-20%
Fonds Mondial – TB	930 028,37	1 300 000,00	-28%
Sidaction Maroc (ALCS)	32 647,10	70 900,00	-54%
Renforcement du système de santé – Ministère de la Santé	0,00	536 275,00	-100%
Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l’Egalité et de la Famille MSDSEF	1 102 944,50	0,00	-
ONUSIDA Maroc	12 819,00	0,00	-
Renforcement des capacités des OSC-USAID	1 010 447,64	2 637 804,26	-62%
Frontline Aids (Alliance internationale)	98 450,00	92 342,88	7%
TOTAL	4 728 505,88	6 566 902,14	-28%



4-Consommation du budget versé des programmes /projets en 2020 :

Programmes/Projets	RAN*2019	Budget versé 2020	Budget versé 2020+RAN	Dépenses 2020	Taux d'absorption /BV
Fonds Mondial – VIH	231 972,35	1 541 169,27	1 773 141,62	1 698 012,31	96%
Fonds Mondial – TB	191 219,79	930 028,37	1 121 248,16	1 079 843,31	96%
Sidaction Maroc (ALCS)	18 294,15	32 647,10	50 941,25	49 977,67	98%
Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille MSDSEF		1 102 944,50	1 102 944,50	194 638,72	18%
ONUSIDA Maroc		12 819,00	12 819,00	12 737,00	99%
Renforcement des capacités des OSC-USAID	174 904,24	1 010 447,64	1 185 351,88	1 114 134,33	94%
Frontline Aids (Partenariat -Covid 19)		98 450,00	98 450,00	93 899,93	95%
TOTAL	616 390,53	4 728 505,88	5 344 896,41	4 243 243,27	79%



5-BUDGET PREVISIONNEL 2021²

Ressources humaines	Budget Prévisionnel 2021
USAID	155 844,20
TB	355 810,00
VIH	455 713,11
SIDACTION 2018	46 800,00
Mre Solidarité	285 600,00
UE	410 400,00
TOTAL	1 710 167,31
Frais de fonctionnement	Budget Prévisionnel 2021
VIH	218 568,00
TB	25 200,00
USAID	18 750,00
UE	154 200,00
Mre Solidarité	16 684,50
TOTAL	433 402,50
Équipements	Budget Prévisionnel 2021
VIH	16300
UE	24300
TOTAL	40 600,00
Activités	Budget Prévisionnel 2021
VIH	206 400,00
TB	370 020,00
UE	1 540 865,66
USAID	691 944,10
Mre Solidarité	615 640,00
TOTAL	3 424 869,76
Suivi – Évaluation	Budget Prévisionnel 2020
VIH	40 100,00
TB	32 500,00
UE	251 797,34
Mre Solidarité	154 000,00
TOTAL	478 397,34

DÉTAILS – BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Lignes budgétaires	Budget Prévisionnel 2021
Ressources humaines	1 710 167,31
Frais de fonctionnement	433 402,50
Équipement	40 600,00
Ateliers – Réunions	3 424 869,76
Suivi - Évaluation	478 397,34
Subventions	2 491 720,28
Gouvernance	12 000,00
Total	8 591 157,19

Subventions aux SSR	2021
TB	1 178 500,04
VIH	1 264 060,24
SIDACTION 2018	49 160,00
TOTAL	2 491 720,28

² Données issues des budgets des différents programmes -AMSED de l'année 2021

**ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE ET DE
DEVELOPPEMENT RABAT**

RAPPORT GENERAL DES AUDITEURS INDEPENDANTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Adresse : 131, Bd. Abdelmoumen, 6^{ème} Etage, Casablanca
SARL au capital de 200 000 DH - R.C: 53291 - I.F: 01003373
T.P: 36330897 - C.N.S.S: 1296319 - ICE: 001544942000058
Tél: 05 22 47 64 70/77 - Fax: 05 22 47 64 79
Email: contact@pkfmaroc.com - www.pkfmaroc.com

PKF Maroc is a member firm of the PKF International Limited Family of legally independent firms. Neither the other member firms nor PKF International Limited are responsible or accept liability for the work or advice which PKF Maroc provides to its clients and in signing and returning to us the enclosed copy of this Engagement Letter you acknowledge and accept that such other member firms and PKF International Limited do not owe you any duty in relation to the work or advice which we will from time to time provide to you or are required to provide to you.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux adhérents
ASMED.
65, Avenue Mohammed VI, Route de Zair RABAT

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de « **ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés pour **806 KMAD** dont un bénéfice net de **427 KMAD**.

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « **ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT** » au **31 Décembre 2020**, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca,

PKF MAROC

Abdellatif ZARKAL

Expert-comptable DPLE

Associé Gérant

131 Bd Abdelmoumen 20100, Casablanca, Maroc

Tableau n°1

BILAN (ACTIF)

Société: Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED)

Exercice clôturé au 31/12/2020

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT Net
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	
	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)				
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	75 776,16	45 465,71	30 310,45	37 888,07
C	Immobilisations en recherche et développement				
T	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	75 776,16	45 465,71	30 310,45	37 888,07
I	Fonds commercial				
F	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	968 415,66	802 853,81	165 561,85	153 498,60
	Terrains				
I	Constructions				
M	Installations techniques, matériel et outillage	96 527,66	96 002,42	525,24	89 787,56
M	Matériel de transport	318 454,52	271 045,88	47 408,64	61 284,34
O	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	553 433,48	435 805,51	117 627,97	2 426,70
B	Autres immobilisations corporelles				
I	Immobilisations corporelles en cours				
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	25 000,00		25 000,00	25 000,00
I	Prêts immobilisés				
S	Autres créances financières	25 000,00		25 000,00	25 000,00
E	Titres de participation				
	Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 069 191,82	848 319,52	220 872,30	216 386,67
	STOCKS (f)				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
A	Produits en cours				
C	Produits intermédiaires et produits résiduels				
T	Produits finis				
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	3 174 108,85		3 174 108,85	9 830 230,70
F	Fournis. débiteurs, avances et acomptes				
	Clients et comptes rattachés				
C	Personnel				-30,00
I	Etat				
R	Comptes d'associés				
C	Autres débiteurs	2 629 778,42		2 629 778,42	7 647 438,72
U	Compte de régularisation actif	544 330,43		544 330,43	2 182 821,98
L	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)				
A					
N	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)				
T	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (f+g+h+i)	3 174 108,85		3 174 108,85	9 830 230,70
T	TRESORERIE - ACTIF	1 248 357,79		1 248 357,79	761 067,96
R	Chèques et valeurs à encaisser				
E	Banques, T.G & CP	1 248 357,79		1 248 357,79	761 067,96
S	Caisses, régies d'avances et accreditifs				
O	TOTAL III	1 248 357,79		1 248 357,79	761 067,96
	TOTAL GENERAL I+II+III	5 491 658,46	848 319,52	4 643 338,94	10 807 685,33



 الجمعية المغربية للتضامن والتنمية

 Association Marocaine de Solidarité et de Développement

Tableau n°1

BILAN (PASSIF)

Société: Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED)

Exercice clôturé au 31/12/2020

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	378 690,03	-123 883,95
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
I	Ecart de réévaluation		
N	Réserve légale		
A	Autres réserves		
N	Report à nouveau (2)		
C	Résultat nets en instance d'affectation (2)		
E	Résultat net de l'exercice (2)	427 413,06	502 573,98
M	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	806 103,09	378 690,03
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)		
N	Subventions d'investissement		
T	Provisions réglementées		
P	DETTES DE FINANCEMENT (c)		
E	Emprunts obligataires		
R	Autres dettes de financement		
M			
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	145 093,20	174 361,00
N	Provisions pour charges		
E	Provisions pour risques	145 093,20	174 361,00
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		
T	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	951 196,29	553 051,03
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	3 282 001,26	9 844 492,91
A	Fournisseurs et comptes rattachés	70 603,89	13 258,65
S	Clients créditeurs, avances et acomptes		
S	Personnel	3,00	2 633,00
I	Organismes sociaux	5 483,97	3 981,26
F	Etat	-5 786,13	-5 640,62
	Comptes d'associés		
C	Autres créanciers	544 330,43	2 182 821,98
I	Comptes de régularisation - passif	2 667 366,10	7 647 438,64
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	410 141,39	410 141,39
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)		
U	TOTAL II (f+g+h)	3 692 142,65	10 254 634,30
T	TRESORERIE PASSIF		
R	Crédits d'escompte		
E	Crédit de trésorerie		
S	Banques (soldes créditeurs)		
O	TOTAL III		
	TOTAL I+II+III	4 643 338,94	10 807 685,33

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)


 الجمعية المغربية للتضامن والتنمية
 Association Marocaine de Solidarité et de Développement

CONCLUSION

L'année 2020 était une année exceptionnelle pour AMSED, comme pour toute l'humanité à cause de la pandémie du coronavirus.

Néanmoins, malgré ces conditions difficiles, des efforts ont été déployés pour la mise en œuvre des projets et programmes sur lesquels AMSED s'est engagée, dans la mesure du possible selon ce que permettent les dispositions de restrictions établies suite à la situation sanitaire.

En plus de cela, AMSED a pu contribuer avec le Ministère de la Santé et des autres acteurs, à la prévention contre la Covid 19 auprès des populations cibles de ses projets, notamment, pour l'axe de la Santé.

Au cours de cette année, l'association a pu mobiliser des ressources à travers d'autres partenaires suite aux soumissions de projet présentées à plusieurs bailleurs en particulier, l'INITIATIVE 5%, FRONTLINE AIDS, FHI 360, ONUSIDA, Fondation CFD Suisse et l'Union Européenne.

Ainsi, quatre de ces projets ont été acceptés et financés au moment où nous préparons ce rapport (en 2021) ; ces quatre projets sont :

- ✓ Le projet « Pour une meilleure gestion des OSC en charge des Etablissements de Protection Sociale pour des services de qualité en faveur des Personnes en Situation Difficile », avec l'Union Européenne pour un montant de 4 millions de dirhams sur deux années ;
- ✓ Le projet « Sécurité et sureté du personnel intervenant dans les programmes de lutte contre le VIH/Sida », avec FHI 360 pour un montant de 87822,00 dirhams sur une année ;
- ✓ Le projet « Renforcement de la riposte nationale à la crise de la Covid-19 », avec FRONTLINE AIDS pour un montant de 98750,00 dirhams sur une année.
- ✓ Le projet « APPUI A LA PROTECTION CONTRE LA COVID-19 DU PERSONNEL DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE AMSED ET DU PERSONNEL DE AMSED » pour un montant de 25636,00 dirhams sur une année.

Cette dynamique a permis d'ouvrir d'autres horizons et à explorer d'autres champs de travail qui sont au cœur des préoccupations de la société marocaine, à savoir le champ de la protection sociale ; ceci doit se poursuivre et s'étendre aux associations partenaires au niveau local et vers d'autres axes stratégiques.

ANNEXE I : LISTE DES ABREVIATIONS

AMSED	Association Marocaine de Solidarité et de développement
AGO	Assemblée générale ordinaire
AFI	Associations focale intermédiaires
ALCS	Association de Lutte Contre le Sida
AMAM	Association Marocaine pour un Avenir Meilleur
CA	Conseil d'Administration
CDTMR	Centre de Diagnostic des Maladies Respiratoires
CPI	Counterpart International
CCM	Comité de Coordination Maroc (Sida et Tuberculose)
CMV	Collectif Marocain de Volontariat
CS	Centre de Santé
CSSP	Civil Society Strengthening Program
DELM	Direction d'épidémiologie et de lutte contre les maladies
FAPS	Fonds d'Appui aux Projets SIDA
HSH	Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IEPECAG	Instance équité parité égalité des chances et approche genre
ICNL	Centre international pour les lois des organisations à but non lucratif
IF	Identifiant Fiscal
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
ISO	Intermédiaire Support Organisation
JFFV	Jeunes filles et femmes vulnérables
MAD	Moroccan Dirhams

MDR	Malades multirésistants au traitement
MdM	Médecin du Monde
MS2	Maroc Solidarité médicosociale
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OING	Organisation internationale non gouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
OPALS	Organisation panafricaine de lutte contre le sida
OSC	Organisation de la Société Civile
UE	Union européenne
UGFM	Unité de Gestion du Fonds Mondial
UGPRSS	Unité de gestion du programme de renforcement du système de santé
USAID	United States Agency for International Development
PAC	Plan d'action communal
PEC	Prise en charge
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PS	Professionnelles de sexe
PTME	Protection de la transmission mère enfant
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RH	Ressources humaines
RdC	Renforcement de Capacités
RSS	Renforcement du système de santé
SMR	Service des maladies respiratoires
SSR	Sous sous-réceptiendaire
TB	Tuberculose
TDR	Termes de référence

ANNEXE II : ORGANIGRAMME

